

BX  
1407  
I7G45  
1906

323

LA  
QUESTION DES NATIONALITÉS

ET  
DES LANGUES

102

AUX  
ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

CONSIDÉRÉE

**dans ses rapports avec le choix des curés et des évêques**

---

Raisons montrant qu'il faudrait choisir un Canadien-Français  
plutôt qu'un Irlandais pour le siège vacant de Portland

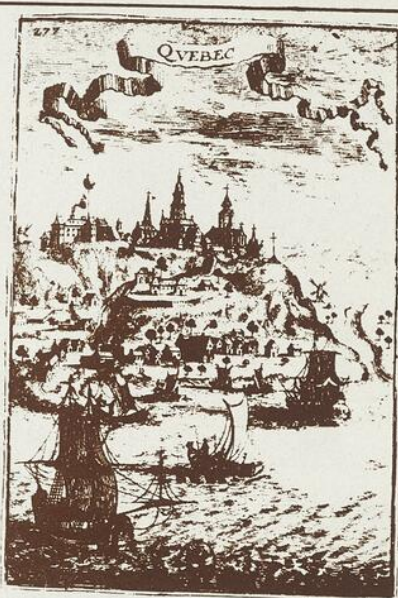
---

MÉMOIRE ADRESSÉ  
À SA SAINTETÉ PIE X, AUX ÉMINENTISSIMES CARDINAUX  
ET À LEURS CONSEILLERS



ROMA  
SOCIETÀ POLIGRAFICA EDITRICE

1906



Bibliothèque Nationale du Québec

LA  
QUESTION DES NATIONALITÉS  
ET  
DES LANGUES

AUX  
ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

CONSIDÉRÉE

**dans ses rapports avec le choix des curés et des évêques**

---

Raisons montrant qu'il faudrait choisir un Canadien-Français  
plutôt qu'un Irlandais pour le siège vacant de Portland

---

MÉMOIRE ADRESSÉ  
À SA SAINTETÉ PIE X, AUX ÉMINENTISSIMES CARDINAUX  
ET À LEURS CONSEILLERS



ROMA  
SOCIETÀ POLIGRAFICA EDITRICE

—  
1906



BX

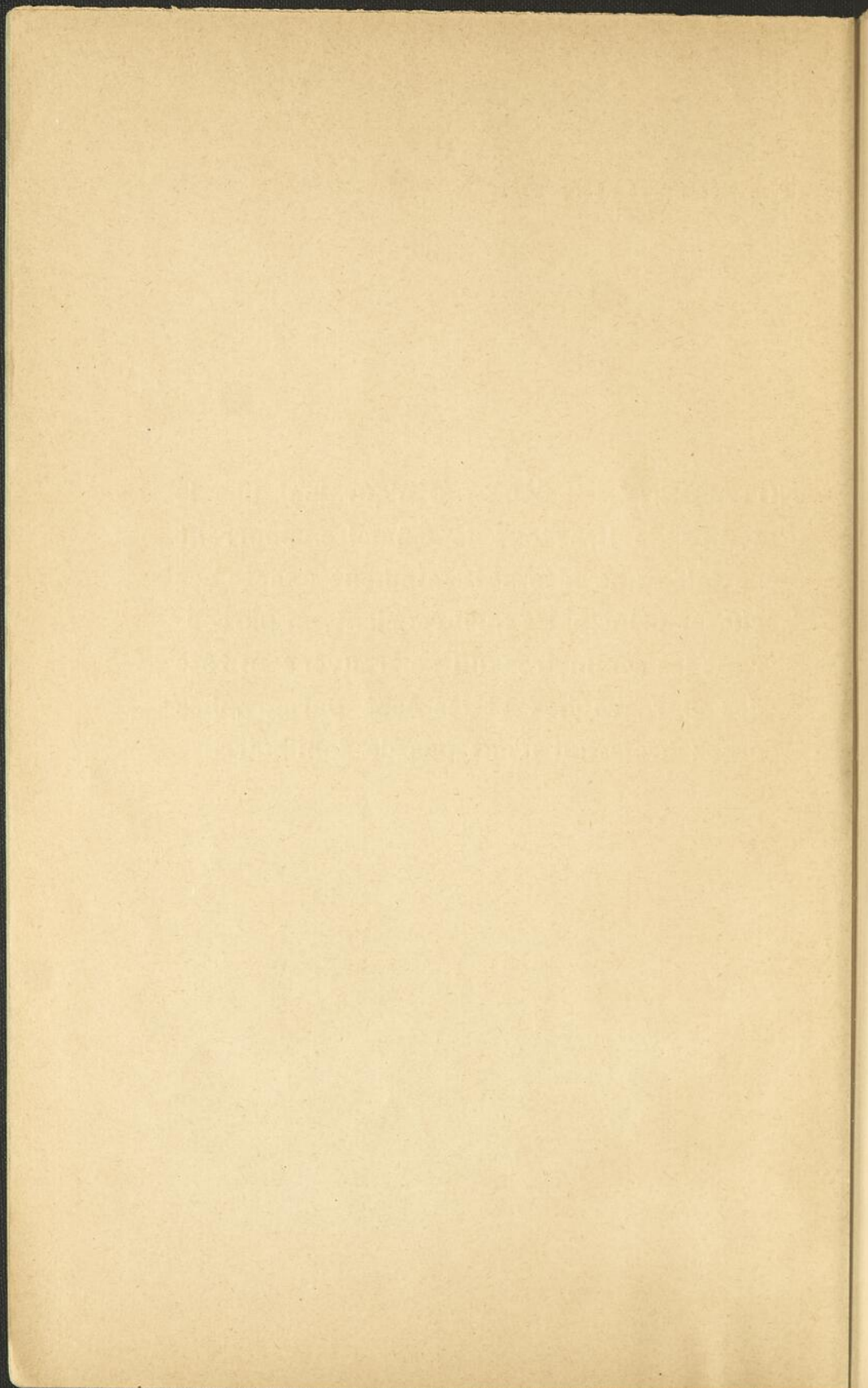
1407

I 7645

1906

**NOTA BENE.** — Ceux qui n'auraient pas le temps de lire tout le mémoire, pourront se faire une idée suffisamment exacte des choses principales qu'il contient, en parcourant les sommaires qui se trouvent en tête des paragraphes et les sept paragraphes assez brefs qui n'ont pas de sommaire.

Ce mémoire, *préparé longuement*, a dû être écrit dans l'espace de cinq à six jours : ainsi l'auteur n'a pu s'occuper du style. Il espère que cela n'empêchera pas la perception de ses arguments à certains esprits, trop féminins, qui sont inaccessibles à la vérité non revêtue de certaines belles formes conventionnelles.



# LA QUESTION DES NATIONALITÉS

et des langues

aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord

CONSIDÉRÉE

dans ses rapports avec le choix des curés et des évêques

---

Raisons montrant qu'il faudrait choisir un Canadien-Français  
plutôt qu'un Irlandais pour le siège vacant de Portland.

---

*Mémoire adressé à Sa Sainteté Pie X,  
aux Éminentissimes Cardinaux et à leurs Conseillers*

---

L'auteur du présent travail a vécu aux Etats-Unis plusieurs années comme prêtre. Il a depuis lors continué à s'intéresser aux affaires religieuses de ce pays. Dans ces derniers temps, il a lu ou relu un grand nombre d'ouvrages, d'articles de revues, de documents se rapportant à ces affaires et plus particulièrement à la question qu'il traite dans le présent mémoire. Il a consulté plusieurs personnes des Etats-Unis et du Canada. Il a de plus, pense-t-il, une connaissance suffisante des besoins religieux du diocèse de Portland pour oser en traiter.

Il n'est ni Canadien, ni Allemand, ni Polonais, ni d'aucune des nationalités qui ont à se plaindre de leurs supérieurs ec-

clésiastiques pour la question des langues. Il compte des amis parmi les adversaires de la thèse qu'il défend et a une grande estime pour certains personnages qui sont dans le camp opposé, mais il a devant les yeux la maxime: *Amicus Plato, sed magis amica veritas* (1). Il a jugé qu'il était de son devoir d'écrire le présent mémoire pour aider, au moins un tant soit peu, à mettre en lumière certains aspects de la question de l'élection d'un évêque au siège vacant de Portland.

---

(1) Il a une affection spéciale pour les Irlandais, qui l'ont traité si bien aux Etats-Unis; c'est surtout avec eux et avec les gens d'origine espagnole-mexicaine qu'il a vécu. Quand il semblera parler contre les Irlandais, ce qu'il dira ne se rapporte nullement à la majorité d'entre eux.

---

## I.

SOMMAIRE. — Les catholiques sont environ 13,000,000 aux Etats-Unis; 5,500,000 sont Irlandais; les autres sont Allemands, Slaves, Canadiens-Français, Italiens, etc. — Les Irlandais ne furent pas les premiers comme prêtres aux Etats-Unis, ni seuls les premiers comme colons. — La plupart des premiers évêques étaient Français. — Les Irlandais émigrèrent aux Etats-Unis surtout vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. — Ils y constituèrent la majorité catholique avant la grande immigration des autres races. — Celles-ci augmentent énormément chaque année, grâce à l'immigration et à la grande fécondité de leurs mariages; les Irlandais deviennent de plus en plus la minorité par les causes opposées: l'épiscopat, le clergé, les sociétés en Irlande tâchent d'empêcher l'émigration. — Les Canadiens-Français (descendants des colons français au Canada) sont environ 1,000,000 dans la seule province ecclésiastique de Boston.

Les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, dans lesquels se trouve le diocèse de Portland, comptent environ 13 millions de catholiques sur une population totale d'environ 83,000,000 d'habitants. La population catholique augmente énormément chaque année, non par les conversions, qui sont relativement rares, mais par les naissances et surtout par l'immigration; le nombre des immigrants catholiques, Italiens, Polonais, Canadiens-Français (1), Alle-

---

(1) Les Canadiens-Français, qu'on appelle aussi Franco-Américains, sont les descendants des Français qui allèrent s'établir au Canada au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Ils sont, en général, de vrais et sincères catholiques, très attachés à leur religion et bien différents de leurs cousins

mands, etc., s'élève annuellement à des centaines de mille. Il n'y a donc pas là seulement des catholiques irlandais (d'origine irlandaise), mais il y en a, par millions, qui appartiennent à d'autres races. Je ne trouve nulle part une statistique des fidèles par nationalités, mais je trouve affirmé dans la pétition des Polonais au St-Siège, en 1903: « *Poloni cum aliis Slovanis constituunt fere tertiam partem Ecclesiae in America* ». Je trouve aussi que les Canadiens-Français étaient déjà environ un millions en 1895; et qu'aujourd'hui ils sont près d'un million dans les seuls Etats de la Nouvelle Angleterre (province ecclésiastique de Boston). Des statistiques authentiques me montrent que la seule immigration italienne de 1899 à 1903 a été de 722,538 personnes. J'ai devant moi tant d'autres chiffres qui prouvent que les Irlandais perdent de plus en plus de leur importance numérique; un document porte qu'ils sont actuellement à peine 5,500,000. Cette perte augmentera de plus en plus; car l'immigration irlandaise a beaucoup diminué et diminuera encore davantage, par suite des découragements que lui ont donnés récemment l'épiscopat et le clergé d'Irlande, et par suite de l'influence de plusieurs sociétés qui se sont formées pour retenir les Irlandais en Irlande. Il faut ajouter que la fécondité des Irlandais aux Etats-Unis est, en général, moindre que celle des autres races catholiques; cela est dû surtout, semble-t-il, à ce que très souvent, quand ils se marient, ils le font tard.

---

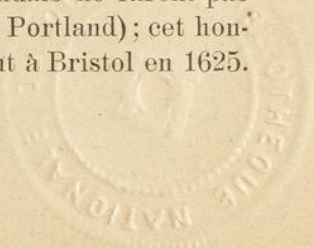
de France. Ils ont conservé, au Canada, l'usage de la langue française, bien que beaucoup, surtout dans la classe élevée, parlent parfaitement l'anglais. Ils se sont multipliés d'une manière extraordinaire et ont commencé à émigrer; ils auraient pu se rendre tous dans l'immense territoire de l'ouest du Canada pour y cultiver la terre; beaucoup ont préféré se fixer aux Etats-Unis, surtout dans la partie qu'on appelle la Nouvelle Angleterre (province ecclésiastique de Boston); où ils augmentent chaque jour par suite de l'immigration et de la grande fécondité de leurs mariages.

Les Irlandais formaient la grande majorité catholique aux Etats-Unis, avant que les autres races n'eussent commencé à émigrer là en aussi grand nombre. Ils seraient beaucoup plus nombreux qu'il ne le sont, si des millions d'entre eux n'avaient perdu la foi : nous parlerons de ce point bientôt.

Les Irlandais, soit prêtres, soit fidèles, ne furent pas les premiers aux Etats-Unis, ou, au moins, ne le furent pas plus que les autres races catholiques. Les tribus indiennes furent évangélisées par des missionnaires français et espagnols. La plupart des premiers évêques des Etats-Unis étaient français. Ainsi, dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, nous trouvons aux Etats-Unis (d'alors) 5 diocèses, comprenant des territoires immenses : Baltimore, New-York, Philadelphie, Boston, Bardstown. Les évêques étaient Caroll, *de Cheverus*, *Dubois*, *Flaget*, Egan. Trois évêques français sur cinq. Il y avait aussi, alors, à la Nouvelle-Orléans pour la Louisiane (possession française, vendue aux Etats-Unis en 1803 par Napoléon I), un évêque français : Mgr Dubourg. Je passe sous silence ce qui se rapporte aux possessions espagnoles et mexicaines, territoires immenses qui ne faisaient pas alors partie des Etats-Unis, mais y furent annexés plus tard. En 1833, lors du II<sup>e</sup> Concile provincial de Baltimore, il y avait aux Etats-Unis 12 évêques, parmi lesquels 6 français. On trouve encore, dans la suite, un grand nombre d'évêques qui ne sont pas d'origine irlandaise, mais d'origine française, belge, espagnole, allemande, canadienne, etc.

Les Irlandais émigrèrent aux Etats-Unis en très grand nombre au XIX<sup>e</sup> siècle, surtout durant les années 1847 à 1854, alors que sévissait une grande famine en Irlande ; l'année 1851 en vit arriver là 221,253.

Remarquons en passant que les Irlandais ne furent pas les premiers colons du Maine (diocèse de Portland) ; cet honneur est dû aux Français, qui s'établirent à Bristol en 1625.



## II.

SOMMAIRE. — Les Irlandais, méprisés partout de l'élément anglo-saxon, d'abord le furent encore plus aux Etats-Unis, parce qu'ils s'enivraient beaucoup et, ivres, commettaient de nombreux délits; et aussi parce qu'ils se laissaient corrompre dans les élections politiques. — De là, mépris pour les catholiques en général.

Les Irlandais furent d'abord méprisés par l'élément anglo-saxon (Anglais ou d'origine anglaise) et traités en inférieurs.

Pourquoi? Parce que les Anglais furent les conquérants et les persécuteurs de l'Irlande, parce qu'ils regardaient, et regardent encore plus ou moins, les Irlandais comme une race pauvre et ignorante et aussi parce que les immigrants irlandais aux Etats-Unis cédèrent trop à deux grandes tentations: ils s'enivraient et, ivres, commettaient des délits: les noms irlandais figurent d'une façon effrayante dans la statistique criminelle du pays. En outre, ils se laissaient corrompre par les politiciens et, par leurs votes, portaient aux charges publiques des hommes sans conscience: ils offensaient ainsi la partie la plus saine de la population. (Voir là-dessus l'historien Shea, Irlandais lui-même; dans l'*American Catholic Quarterly Review*, avril 1879) (1). Comme les Irlandais formaient alors le gros de

---

(1) J'ai voulu, pour ces points, citer la source principale de mes renseignements, parce qu'ils sont offensants pour les Irlandais. Qu'on remarque qu'il ne s'agit pas des Irlandais actuels. Voici comment Shea s'exprime sur l'abus de l'alcool: « Ils étaient exposés à deux tentations terribles. D'abord, la vente, sans aucune restriction ou entrave, des spiritueux de la pire espèce, s'offrait à eux et les sollicitait à chaque pas. Ignorant souvent la nature de ces alcools, poussés par leur nature sociable, beaucoup succombèrent. Des rixes s'ensuivirent, des bagarres, des commencements d'émeutes; puis la dégradation; et ces délits, très

la population catholique, les termes *irlandais* et *catholique* étaient à peu près synonymes pour le plus grand nombre des protestants: de là, mépris pour les catholiques.

---

### III.

SOMMAIRE. — Deux causes naturelles - fait très significatif dans la présente matière - aidèrent beaucoup au maintien de la foi chez les Irlandais *qui ne la perdirent pas*: 1° La conservation du *brogue*, manière spéciale de prononcer l'anglais, propre aux Irlandais. Les faits prouvent que sa conservation ou son abandon aidèrent au maintien ou à la perte de la foi. Des gens sérieux voulaient autrefois qu'on le conservât aussi longtemps que possible, comme les Allemands, les Canadiens-Français, etc. veulent conserver l'allemand, le français, etc. — 2° L'ostracisme auquel ils furent soumis de la part des protestants américains: ils étaient ainsi moins en contact avec ces derniers et subissaient moins l'influence du milieu. — Tardivel, homme très au courant des questions, a écrit contre Brunetière, qui, en traitant des Etats-Unis, a été très superficiel et très partial, et qui dit faussement que le développement du catholicisme aux Etats-Unis a été prodigieux, tandis que ce sont les pertes qui ont été prodigieuses.

Beaucoup d'Irlandais perdirent la foi, comme il sera expliqué bientôt. Parmi les causes naturelles qui maintinrent les autres dans la foi, nous devons mentionner les deux suivantes, *très significatives dans la présente matière*. Les Irlandais, qui ont été forcés par leurs conquérants anglais à abandonner la langue gaélique, parlent l'anglais

---

importants par le nombre, mais non par le degré de culpabilité, font que les noms irlandais figurent d'une façon formidable dans la statistique criminelle du pays. Malheureusement l'influence des boissons enivrantes s'étendit jusqu'à leurs misérables demeures et le résultat fut terrible. Au sein d'un peuple naturellement affectueux et bon, on voyait la femme frappée à mort par le mari ».

avec un accent particulier, qu'on appelle le *brogue*. Le *brogue* a eu pour les Irlandais les effets salutaires qu'ont eus les langues française, allemande, etc., pour les Français, les Allemands, etc.; effets qui seront décrits plus loin. Les Irlandais d'autrefois étaient tellement convaincus de cette vérité qu'il fut question de conserver le *brogue* autant que possible. Écoutez Tardivel (1), *La situation religieuse aux États-Unis*. Desclée, 1900, pp. 214-215 :

« ... le *brogue* ..., on voulait autrefois le conserver, comme moyen efficace de mieux garder la foi chez les

---

(1) Tardivel a écrit cet ouvrage pour réfuter tant de choses fausses dites par M. F. Brunetière dans la *Revue des deux mondes*, nov. 1898, art. *Le Catholicisme aux États-Unis*. M. Brunetière avait fait un voyage aux États-Unis, mais n'y avait vu que quelques personnes du parti américanisant et n'avait eu ni le temps, ni l'opportunité de voir le revers de la médaille. Son étude est partielle et superficielle, pour ne par dire naïve et enfantine. Il suffira de donner un seul exemple. Il est plein d'une admiration extraordinaire devant le « *prodigieux développement* » du catholicisme aux États-Unis: les catholiques, il y a 125 ans, n'étaient, dit-il, que 30 à 40 mille sur 3 millions d'habitants et, maintenant, ils sont de 9 à 10 millions sur 65 millions. Ce prodigieux développement est attribué par M. Brunetière, surtout à ce que le catholicisme a pu là se soustraire aux haines politiques et à ce que l'esprit du siècle lui est favorable. Le tout est absolument faux: tant le prodigieux développement que ses causes. Ce développement est dû presque uniquement à l'immigration et à la fécondité des mariages et devrait être bien autrement prodigieux: les catholiques devraient y être au nombre d'au moins 25,000,000 (Je prends le chiffre qui doit être admis par les plus optimistes, sans cela j'aurais mis 40,000,000).

M. Tardivel était vraiment l'homme apte à réfuter M. Brunetière. Il était né aux États-Unis, il y avait vécu jusqu'à l'âge de 17 ans. Il était alors (il est mort depuis) rédacteur de *La Vérité de Québec*, journal très estimé de l'épiscopat canadien. Bien qu'habitant le Canada, il avait souvent fait des voyages aux États-Unis, dont il était si voisin; et pendant sa carrière de journaliste, durant 25 ans, il avait suivi de très près, dans les journaux et les revues des États-Unis, les discussions sur les questions religieuses et sociales, la marche des événements politiques et le mouvement général des idées.

Irlandais. Faute d'une langue propre, le *brogue*, l'anglais parlé à l'irlandaise, remplaçait, chez les Irlandais, la langue maternelle des autres peuples; et il existait une relation très étroite entre le maintien du *brogue* et la conservation de la foi dans toute sa pureté et sa force. J'ose dire qu'il est moralement impossible qu'un Irlandais qui conserve le *brogue* dans toute sa naïveté, puisse abandonner entièrement *the auld faith*, la vieille foi, qui lui a été enseignée dans ce langage particulier à la race irlandaise; tandis qu'on trouve malheureusement beaucoup de protestants ou d'indifférents dont les noms, plus ou moins anglicisés, trahissent leur origine celtique, mais dont le langage ne se distingue plus de l'américain ordinaire. Ce double fait: conservation de la foi avec conservation du *brogue*, s'impose à l'attention de tous ceux qui ont vécu aux Etats-Unis et qui ont observé les hommes de près. Et j'insiste sur ce point; autrefois on admettait volontiers l'à-propos de conserver aux Irlandais leur cachet national et leur parler particulier aussi longtemps que possible. C'était une barrière entre eux et « l'ambiance mentale », pour parler le langage du jour, une protection contre l'envahissement des idées perverses dont l'atmosphère morale, aux Etats-Unis, est saturée. On le reconnaissait jadis, et je me rappelle avoir lu maints articles dans ce sens. Conserver le *brogue*, ce n'était sans doute pas le moyen de parvenir le plus facilement aux honneurs et à la richesse; mais c'était incontestablement une aide pour l'âme, un appui pour la foi, une sauvegarde pour les mœurs. Et autrefois les choses spirituelles l'emportaient sur les intérêts terrestres ».

L'autre cause naturelle qui a aidé à la conservation de la foi chez les Irlandais qui ne l'ont pas perdue, nous est révélée dans les paroles suivantes du *Catholic Review de New-York*, 4 juin 1887:

« Si les protestants américains n'avaient pas traité les catholiques avec mépris et haine; s'ils ne les avaient pas

ostracisés dans la société domestique, dans le monde des affaires et de la politique; s'ils n'avaient pas fait de leur race et de leur croyance un sujet de moquerie et d'opprobre, la position du catholicisme ne serait pas aussi avantageuse qu'elle l'est ».

---

#### IV.

SOMMAIRE. — Les Irlandais, *plus nombreux* que les autres races catholiques, voulurent les dominer, et le voudraient encore, les excluant de l'épiscopat et du gouvernement des paroisses, après que celles-ci ont été fondées et rendues prospères par les autres. — La plupart des ultra-Américains qui ne veulent que l'anglais sont Irlandais et même nés en Irlande. — England, évêque irlandais de Charlestown, premier ultra-Américain, congédia les prêtres français, fondateurs des paroisses. — Les habitants des Etats-Unis, au moins ceux qui parlent l'anglais, se donnent le titre d'*Américains* par excellence.

Les Irlandais s'américanisèrent (1), et commencèrent à être moins méprisés. Se trouvant en plus grand nombre que

---

(1) J'emploie les termes *s'américaniser*, *américain*, dans le sens que leur donnent les habitants (au moins ceux qui parlent anglais) des Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Bien que les Canadiens, les Mexicains, les Brésiliens, etc., soient aussi Américains qu'eux, ils se sont donné le nom d'*Américains* (*par excellence*), et ils ont donné à leur pays le nom d'Amérique: ainsi ils appellent l'Université de Washington: *The Catholic University of America*. Que voulez-vous? Ils sont fiers de leur pays; c'est la pauvre nature humaine: en général, chacun pense que son pays est supérieur à tous les autres. Les gens dont nous parlons, vont un peu plus loin, et ont la naïveté d'exprimer ce qu'ils pensent, sans se douter le moins du monde qu'on pourrait ne pas être d'accord avec eux.

Le mot *anglifier* ne rend pas l'idée: *s'américaniser* c'est *s'anglifier*, prendre les mœurs de là, renoncer à beaucoup d'idées européennes, etc.

les autres nationalités catholiques et parlant l'anglais, langue de l'élément principal au commencement de la République, ils furent naturellement portés à se croire plus importants que les autres et plus Américains qu'eux, à vouloir les dominer, etc. C'est la vieille histoire de l'humanité : le plus fort se croit en droit de gouverner. A cet instinct, s'ajoutèrent quelques motifs plus ou moins justes : le désir de plaire aux autorités civiles en généralisant l'usage de l'anglais, la pensée que la desserte des paroisses serait plus facile, etc. Nous verrons la valeur de ces raisons plus loin. Qu'on ne croie pas que je me trompe en attribuant surtout aux Irlandais, la campagne contre les langues des autres nationalités, et un peu aussi contre le clergé de ces nationalités, en tant qu'ils voudraient l'exclure de l'épiscopat et même du gouvernement des paroisses, non seulement irlandaises (ce qui peut se pardonner), mais même entièrement ou presque entièrement allemandes, françaises, etc. Je pourrais citer des noms et montrer ainsi que certains hommes, regardés comme chefs (1) de cette école, non seulement n'ont pas de sang américain dans leurs veines, mais même sont nés en Irlande. Je ne veux citer que celui qui semble avoir été le premier chronologiquement, *England*, curé de Bandon en Irlande, créé brusquement évêque de Charleston, le 11 juillet 1820. Il s'empressa, raconte son historien, de chasser de son diocèse (Floride, Caroline, Géorgie) les prêtres d'origine française qui avaient fondé les églises, parce qu'ils n'étaient pas assez Américains. Belle justice et belle reconnaissance chez un Irlandais improvisé *Américain* ! J'ai entendu souvent dire par des évêques et des prêtres d'origine française et espagnole qui résident là, que, après que les églises ont été fondées par des Fran-

---

(1) Ils sont tenus pour chefs, mais je pense qu'ils sont beaucoup moins répréhensibles dans leurs actes que d'autres, dont les noms ne figurent pas dans la presse européenne.

çais, des Espagnols, etc., les fidèles irlandais arrivent, soit d'Irlande, soit d'autres parties des Etats-Unis, et bientôt on a un évêque irlandais et des prêtres irlandais, qui, n'étant pas missionnaires comme les Espagnols et surtout comme les Français, négligent ceux qui ne parlent pas l'anglais. Il y a une trentaine d'années, plusieurs évêques américains attirèrent chez eux des prêtres et des religieux allemands; après que les paroisses fondées par ceux-ci furent devenues florissantes, on n'eut plus besoin d'eux.

---

V.

SOMMAIRE. — Des hommes sérieux, comme Mgr McFaul (Irlandais), évêque actuel de Trenton, estiment que les catholiques devraient être actuellement au moins 40,000,000. — Les statistiques basées sur le mouvement de l'immigration et des naissances, montrent que les pertes furent extraordinaires. — On peut consulter Tardivel, Maignen et le *Dictionnaire de Vacant* (trop optimiste et parfois faux).

J'ai dit que l'Eglise avait fait des pertes énormes aux Etats-Unis. Voici ce que je lis dans *The Review* de St-Louis, sept. 22, 1904, p. 576: « Mgr McFaul (1), évêque de Trenton, dans son allocution à la 49<sup>e</sup> Assemblée annuelle du catholique *Centralverein* allemand, à St-Louis, le 11 septembre, a dit qu'il pensait que les catholiques aux Etats-Unis devraient être actuellement au moins 40 millions, tandis qu'en réalité il ne sont que de 12 à 15 millions ».

On peut voir cette question traitée dans Tardivel (op. c., p. 251 ss.), dans la *Revue canonique* (janvier et février 1899, articles par Maignen), et un peu aussi dans le *Dictionnaire de théologie catholique* de Vacant, article (très

---

(1) Irlandais, comme son nom l'indique.

optimiste, très incomplet et donnant parfois une idée tout à fait fautive des choses): Amérique (Etats-Unis d'). *Catholicisme*, p. 1063. On verra, apportés par Tardivel et Maignen, plusieurs témoignages pris dans les auteurs américains eux-mêmes, et plusieurs statistiques sur le nombre des immigrants et des naissances.

Si on ne veut pas admettre le chiffre de l'évêque de Trenton, on doit admettre au moins que les pertes ont été extraordinaires.

---

## VI.

SOMMAIRE. — Les causes de la perte de la foi chez des millions furent (et elles existent encore en très grande partie) les suivantes: le manque de prêtres et surtout de prêtres nationaux; — l'éloignement des prêtres; — les écoles publiques; — les mariages mixtes; — les sociétés secrètes; — l'ostracisme et les persécutions: la Constitution fédérale ne s'occupe pas de la religion, mais chaque Etat reste libre de s'en occuper; — le milieu avec ses mille influences, surtout celle du journal, principale des productions lues par l'Américain. — Il n'y a pas de journal quotidien catholique en anglais, et de hauts dignitaires ecclésiastiques (ultra-Américains) n'en veulent pas, tandis qu'il y en a plusieurs en allemand, français, polonais. — L'influence du manque de prêtres nationaux, et, en grande partie, celle du milieu, n'existe pas dans le système que tâchent de suivre les Allemands, les Canadiens-Français, etc.

Voyons quelles furent les causes principales de ce phénomène. On peut, sans crainte de se tromper, énumérer les suivantes:

Le manque de prêtres, et surtout le manque de prêtres parlant la langue propre des immigrants, connaissant leurs besoins et s'adaptant à leur caractère. Nous reviendrons sur cette cause.

*L'éloignement des prêtres.* Souvent les fidèles étaient (et le sont encore, quoique moins) disséminés dans les campagnes et ne voyaient le prêtre que rarement : une fois par mois et souvent beaucoup moins, comme une fois par an, une fois en trois ans.

*Les écoles publiques.* Ce sont les écoles du Gouvernement, où l'atmosphère est protestante, athée ou indifférente. Que d'enfants, que de jeunes gens, que de jeunes filles furent perdus par suite de cette cause, qui continue d'agir sur une échelle plus vaste que ne le croient certains optimistes ! Il y en a qui sont tellement optimistes qu'ils ne veulent pas d'écoles catholiques ; on les rencontre, en général, seulement dans le camp de ceux qui ne veulent que la langue anglaise.

*Les mariages mixtes* entre une partie catholique et l'autre protestante ou plus souvent indifférente (1). C'est relativement rare que la partie catholique convertisse l'autre ; le contraire a plus facilement lieu, bien qu'ordinairement ni l'un ni l'autre n'a lieu, mais la partie catholique devient tiède, et les enfants, en général, au contact d'un père, d'une mère surtout, non-catholique, ou perdent la foi catholique, ou, au moins, commencent à la perdre, devenant indifférents et sceptiques.

*Les sociétés secrètes*, qui sont nombreuses et ont tant d'attraits.

*L'ostracisme* auquel la société protestante condamnait les catholiques, les excluant des emplois, les persécutant, etc. La Constitution fédérale ne s'occupe pas de la religion des individus ; mais chaque Etat particulier a des lois propres, et, en vertu de ces lois, dans plusieurs Etats, les catholiques étaient ostracisés. Ces articles de loi furent abolis peu à peu ; nous les retrouvons encore dans le

---

(1) La grande majorité des non-catholiques n'est plus protestante, mais est indifférente ou sceptique.

New-Hampshire en 1881. Il y eut aussi les persécutions violentes. Voir sur tout cela *Tardivel*, op. c., chapp.: III. Des persécutions. IV. Hostilité et persécutions administratives. V. Ostracisme politique. VI. L'esprit gouvernemental. Actuellement les choses vont mieux ; le président Roosevelt, homme qui a tant d'excellentes qualités, n'est nullement de cet esprit ; espérons que son influence sera profonde et durable.

Le *milieu* avec ses mille influences : journaux, livres, compagnons de travail, amis, etc. Tout est imprégné de protestantisme et beaucoup plus encore de scepticisme, d'indifférentisme, de naturalisme, de rationalisme, etc. Cette cause a produit ses effets et les produit encore surtout sur les Irlandais.

Parlons seulement des journaux, qui sont les seules productions que le plus grand nombre des Américains lisent et, en tout cas, sont les principales productions lues par tous ceux qui lisent. Il n'y a encore aucun journal quotidien catholique en anglais (il y en a plusieurs en allemand, français, polonais, etc.). Ainsi tous ceux qui ne parlent que l'anglais, et même beaucoup d'autres, lisent les journaux non-catholiques, qui, sans être toujours positivement anticatholiques, sont parfois plus dangereux que s'ils l'étaient. Et, chose singulière ! de hauts dignitaires de l'*Eglise américaine* sont opposés à la création d'un journal catholique quotidien ; ils craignent que cela n'excite des discussions religieuses ; ils oublient qu'entre deux maux il faut choisir le moindre et qu'on pourrait facilement éviter ces discussions. Si leur principe était vrai, il faudrait aussi supprimer les livres catholiques.

Comme on le comprendra par ce qui sera bientôt dit, cette influence néfaste de l'ambiance est en bonne partie neutralisée dans le système que tâchent de suivre les catholiques allemands, canadiens-français, etc., conservant, autant que possible, leur langue propre ; ce qui les éloigne

de la société protestante, indifférente, sceptique, de la lecture des productions de cette société, etc.

---

## VII.

SOMMAIRE. — La plupart des catholiques des Etats-Unis sont là depuis moins de 60 ans. — Le plus grand nombre des immigrants ne savent pas ou ne savent qu'imparfaitement l'anglais; leurs enfants le savent très bien ou suffisamment. — C'est naturel que ces gens aient conservé de l'attachement pour leur langue maternelle, certains de leurs usages, les pays où reposent les cendres de leurs ancêtres, etc.; mais cet attachement n'empêche pas que leurs descendants ne s'américanisent, au moins autant qu'il le faut pour être de bons citoyens. — Il n'y a pas de conflits de races à craindre; témoignages de Klein, très bien renseigné sur ce point; pour beaucoup d'autres choses le livre de Klein donne des idées fausses; p. 189, Klein dit, en passant, qu'il n'a voulu parler que des choses louables: il aurait dû exprimer cela dans sa préface et en caractères gigantesques.

La population catholique des Etats-Unis de l'Amérique du Nord est, donc, composée presque entièrement de gens émigrés là depuis 100 ans et de leurs enfants; la plupart des émigrés sont là depuis moins de 60 ans, comme on peut s'en convaincre par les statistiques (1).

Ils sont Irlandais, Allemands, Slaves de diverses souches et de langues différentes (Polonais, Bohêmes, Croates, Slovénes, Magyars, etc.), Italiens, Canadiens-Français, etc.

Le plus grand nombre des immigrants ne savent pas ou ne savent qu'imparfaitement l'anglais; mais leurs enfants, au moins ceux qui sont nés et ont été élevés aux Etats-Unis, le savent en général très bien ou, au moins, suffisamment pour leurs besoins: c'est que parents et en-

---

(1) Il est de même de la population non-catholique.

fants, quoique peut-être n'aimant pas trop la langue anglaise, sentent qu'elle est nécessaire.

On comprend que tous ces gens, les parents et aussi plus ou moins leurs enfants, aient conservé beaucoup de choses de leurs nationalités respectives : langue, certains usages, une certaine affection pour leurs pays d'origine, où ils ont laissé tant de souvenirs chers, etc. Mais leurs descendants peu à peu s'américanisent, au moins autant qu'il le faut pour être des citoyens vrais et loyaux des Etats-Unis (1).

Certains hommes ont eu peur que la chose ne se fasse pas, que les Allemands, les Canadiens-Français, etc., ne formassent comme des Etats séparés dans la grande République, que ne survinssent des conflits de race. Ce sont des craintes vaines. Nous pouvons, dans cette matière, nous en remettre au jugement de l'abbé Klein, qui, dans son voyage aux Etats-Unis, a eu assez de contact (malheureusement presque exclusif) (2), avec les hommes du

---

(1) Ce qui est, en particulier, le cas pour les Canadiens-Français, qui savent allier leur esprit propre à l'esprit du pays où ils vivent et sont d'excellents citoyens aux Etats-Unis, comme ils le sont au Canada.

(2) L'abbé Klein n'a pas voulu écrire un ouvrage d'histoire. (L'histoire est complète, impartiale, décrivant les deux côtés de la médaille). Son but et la valeur historique de son livre se déduisent de ses propres paroles (op. c., p. 189) : « Il me plaît de pouvoir agrémenter de quelques critiques ces pages où d'aucuns me reprocheront, peut-être, d'avoir été trop élogieux, oubliant que parler des choses louables pour les avoir vues, ce n'est pas nier l'existence des autres que l'on n'a point recherchées et dont l'exemple, tout négatif, n'aurait guère pu servir ».

Il aurait dû exprimer cette chose dans la préface de son livre et même en *caractères gigantesques*. Dite en passant, à la page 189, elle n'est pas remarquée et n'empêche nullement son livre de causer, dans la plupart des lecteurs, des jugements exagérés et même tout à fait faux sur les affaires religieuses des Etats-Unis.

parti qui pourrait encore avoir de telles craintes. Or l'abbé Klein (*Au pays de la vie intense*, 7<sup>e</sup> éd., 1900), nous dit (p. 35): « Malgré les groupements provisoires qui maintiennent, çà et là, surtout dans les campagnes et dans les mines, quelque particularisme, ceux qui redoutent pour les Etats-Unis des conflits de race (exception faite pour le problème nègre), confondent leur crainte ou leur désir avec la réalité ». Et p. 290: « Nous avons dit ailleurs que le conflit entre les diverses nationalités de la République n'a de gravité réelle que dans l'imagination charitable des Européens ».

---

### VIII.

SOMMAIRE. — Certains ultra-Américains, la plupart Irlandais, veulent l'américanisation immédiate et complète. — Ils sont mus par orgueil de race, par admiration envers les Etats-Unis, par désir de plaire aux autorités et de détruire certains préjugés contre le catholicisme, par espoir de rendre la desserte des paroisses plus facile. — *Ceteris paribus*, on confie à des prêtres irlandais qui ne savent pas ou ne savent qu'imparfaitement les deux langues, les paroisses mixtes, et même celles où la majorité et parfois la totalité est d'une autre race et où quelquefois un certain nombre de fidèles ne comprennent pas du tout leur curé. — On défend aux prêtres de prêcher dans d'autres langues qu'en anglais dans des paroisses où tous les fidèles parlent une autre langue. — Dans le choix des consultants diocésains, des curés inamovibles, etc., on donne la préférence aux Irlandais. — Pratiquement l'évêque choisit les consultants qu'il veut. — Les consultants et les curés inamovibles ont la part initiale dans l'élection des évêques et, comme on le comprend, d'évêques IRLANDAIS. — Un évêque habile peut diriger le choix futur de ses consultants et curés inamovibles: il n'a qu'à constituer une majorité irlandaise. — Les évêques de la province étant aussi Irlandais, au moins en majorité, il est bien difficile, qu'un non-Irlandais soit élu pour un siège vacant. Ils ont le parti pris de choisir seulement un Irlandais ou subissent l'influence de l'éccle ultra-américaine. — On ne veut que l'enseignement de l'anglais dans les écoles catholiques et

parfois, à cause de la question des langues, on préfère les écoles publiques protestantes, indifférentes ou athées. — On favorise les vocations ecclésiastiques des Irlandais et on fait le contraire pour les autres. — La manie d'américaniser se manifeste en beaucoup d'autres manières. — Elle aveugle ceux qui en sont atteints et les conduit à accuser fausement leurs adversaires.

Certains ultra-Américains, bien que la plupart soient Irlandais ou d'origine irlandaise, voudraient une américanisation immédiate et si complète qu'elle ne laissât subsister aucune différence ethnique.

Leurs ancêtres ne sont pas devenus Américains comme cela tout d'un coup, ils sont restés longtemps attachés à leur *old country* (vieille patrie), et ils ont conservé leur *brogue* et leurs usages. Par orgueil de race, par admiration exagérée de leur pays adoptif, ou au moins d'un pays qui ne fut pas celui de leurs pères, par désir de plaire aux autorités, de détruire certains préjugés contre le catholicisme (1), par espoir de rendre ainsi l'administration des paroisses plus facile, etc., ils sont arrivés à une manie de tout américaniser complètement et au plus tôt, qui les a conduits à plusieurs actes injustes, imprudents et nuisibles au bien spirituel des fidèles. Que d'exemples et que de faits pourraient être apportés ! Je ne veux pas citer de noms et je me borne à quelques exemples : ces choses d'ailleurs sont assez connues.

*Ceteris paribus*, on (ou signifie surtout les évêques) donne les paroisses mixtes, composées d'Irlandais et d'autres, en

---

(1) Leur état d'âme, et aussi le caractère déraisonnable de cet état, est décrit dans les paroles suivantes du grand Américain Brownson, dans sa revue, janvier 1873 :

« Il fut un temps où je faisais ostentation de mon américanisme, « dans le but de déconcerter l'accusation qu'un vrai Américain ne peut « devenir enfant de l'Eglise sans cesser de penser et d'agir en ami « sincère de sa patrie. J'ai vécu assez longtemps pour apprendre à « mépriser ces accusations ridicules ».

partie plus ou moins égale, aux prêtres irlandais, les préférant aux autres. On fait même cela quand la minorité est irlandaise. On confie à des prêtres qui ne savent que l'anglais et pas ou peu l'autre langue, des paroisses où une bonne partie, parfois la grande majorité, ou la presque totalité, et même\* la totalité, parle une autre langue et où un certain nombre ne sait pas l'anglais; tandis qu'on pourrait facilement les confier à des prêtres de la nationalité qui forme la totalité ou au moins la grande majorité, sachant parfaitement les deux langues. Je connais des endroits où les fidèles se confessent en français et où le confesseur leur répond en anglais, parce qu'on a voulu confier les paroisses à des Américains-Irlandais (1).

On défend aux prêtres de prêcher dans d'autres langues que l'anglais, même dans des paroisses où tous sont Canadiens-Français.

On donne la préférence aux Irlandais pour une foule d'autres choses: par ex. comme consultants diocésains (2):

---

(1) Je ne parle pas de celles où les gens ont abandonné la religion, parce que les prêtres parlaient insuffisamment leur langue ou ne connaissent pas leurs mœurs: de cela il sera traité plus loin.

(2) D'après la prescription du III<sup>e</sup> Concile national de Baltimore, chaque évêque doit choisir six consultants, ou au moins quatre, et dans les cas extrêmes au moins deux. Ces consultants remplacent plus ou moins le chapitre des chanoines. La moitié sont choisis directement par l'évêque; pour l'autre moitié les prêtres du diocèse présentent *separatim* non *collegialiter*, les noms des prêtres qu'ils jugent aptes, indiquant trois fois plus de noms qu'il n'y a de postes à remplir. Comme on le voit, l'évêque peut *pratiquement* choisir à peu près qui bon lui semble. Ces consultants avec les curés inamovibles, s'il y en a, présentent une *terna* quand il s'agit d'élire un évêque pour le diocèse. Cette *terna* doit être envoyée à la Propagande avec celle des évêques de la province, et dans le cas où les évêques n'auraient pas choisi les mêmes candidats, ils doivent donner leur raisons (V. les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> Conciles de Baltimore). Malgré le peu d'importance *apparente* de la *terna* des consultants et des curés inamovibles, l'évêque sait

il y a des diocèses où une grande partie des fidèles et des prêtres ne sont pas Irlandais, mais pourtant ils n'ont aucun représentant dans le conseil de l'évêque; il y en a d'autres où ils sont loin d'être représentés selon leur nombre et leur importance. On fait de même pour les curés inamovibles.

Comme les consultants et les curés inamovibles ont la part initiale dans l'élection des évêques, qui souvent sont choisis parmi les consultants eux-mêmes, et comme ils sont censés agir d'après le désir du clergé, on comprend leur action dans la création d'évêques *irlandais*. Et comme les évêques de la province, en général, sont aussi Irlandais, au moins en majorité, il est bien difficile qu'un non-Irlandais ait des suffrages suffisants.

Cela doit presque nécessairement avoir lieu, grâce à l'action inconsciente de l'esprit de race. A cette cause, ajoutez le parti pris chez un certain nombre de choisir seulement des Irlandais ou des Américanisés complètement, et chez d'autres une certaine influence de l'esprit qui règne pour cette matière parmi leurs compatriotes.

Cette manie de l'américanisation se manifeste aussi dans les questions d'écoles. On défend d'enseigner d'autres langues que l'anglais. Parfois même on préfère les écoles publiques (*protestantes* ou *indifférentes*) aux écoles catholiques, parce que celles-là sont américaines tout à fait.

On favorise les vocations ecclésiastiques des jeunes irlandais, en payant pour eux, etc.; et on fait le contraire ou à peu près pour les autres nationalités.

---

qu'elle a son poids; aussi un évêque habile et prévoyant arrange-t-il les choses de manière à avoir des Irlandais sur la *terna* au moins comme *dignissimus* et *dignior*, et c'est bien simple: il nomme trois consultants irlandais et trois non-irlandais et un curé inamovible irlandais: il y a ainsi quatre Irlandais contre trois non-Irlandais.

La même manie se montre dans une foule d'autres choses qu'il serait difficile de décrire; elle forme comme l'esprit d'un parti, et, d'une manière inconsciente, exerce son influence sur bien des personnes, même de ce côté-ci de l'Atlantique.

Elle aveugle ceux qui en sont atteints et les conduit à voir, dans les opinions et les actes de leurs adversaires, des choses qui ne s'y trouvent nullement: nous en verrons un exemple plus bas en parlant de la pétition présentée par Cahensly.

---

## IX.

SOMMAIRE. — L'école opposée aux ultra-Américains forme l'immense majorité (dans laquelle il faut placer un grand nombre d'Irlandais), mais pourtant elle a à souffrir des agissements d'une minorité *puissante et habile*. — Les catholiques allemands, canadiens-français, etc., obéissent aux lois et veillent à ce que leurs enfants apprennent l'anglais, mais veulent qu'ils sachent aussi la langue maternelle. — Ils estiment que l'américanisation doit se faire graduellement et qu'elle n'implique pas l'abdication de la langue maternelle, de certains usages et d'un amour platonique pour un pays lointain, surtout qu'il y a des raisons religieuses qui s'opposent à cette abdication. — Ils pensent que les Irlandais n'ont pas le droit de les dominer. — Ils voudraient avoir des prêtres de leurs nationalités et des représentants dans l'épiscopat. — Ils ne demandent pas des évêques *nationaux* comme le firent certains Polonais en 1903 et comme on reproche faussement à Cahensly de l'avoir fait.

Passons à l'école opposée, qui est celle de l'immense majorité des catholiques; lesquels, pourtant, bien qu'ils aient le nombre pour eux comme fidèles et comme prêtres, ont souvent à souffrir des agissements d'une petite minorité *puissante et habile*.

Les catholiques allemands, slaves, canadiens-français, etc. ont la prétention d'être aussi bons citoyens des Etats-Unis que leurs confrères, les Irlandais (1). Ils obéissent et veulent obéir aux lois de leur patrie adoptive; lesquelles, comme ils le savent très bien, ne leur sont aucunement contraires dans la présente matière. Mais, bien qu'ils veillent à ce que leurs enfants apprennent l'anglais, ils tiennent aussi à ce qu'ils sachent la langue maternelle, la langue de l'église et de la famille, l'anglais servant principalement pour les relations avec les gens d'autres races et pour les affaires. Il sont attachés à leur langue maternelle et à certains de leurs usages. Ils ne sont pas opposés à l'américanisation de leurs descendants, mais ils estiment qu'elle doit se faire graduellement, sans rien forcer, et qu'elle n'implique nullement une abdication complète de leur langage, pas plus que celle de certains usages indifférents et inoffensifs et d'un certain amour platonique pour un autre pays où reposent les cendres de leurs ancêtres, où vivent leurs cousins. Ils tiennent à tout cela pour des raisons de cœur et surtout pour des motifs religieux très graves, comme nous le verrons bientôt. Ils pensent que les Irlandais n'ont pas le droit de dominer les autres races, et cela pour bien des raisons. En effet, les Irlandais sont aussi des immigrés et ils ne constituent pas la majorité catholique; ils ne furent pas les premiers, comme il a été dit plus haut. Les Etats-Unis, dès leur fondation, ont reçu toutes les races et leur ont donné les

---

(1) Dans l'immense majorité dont je viens parler, il faut placer un grand nombre d'Irlandais, car il faut dire à la louange de cette race (qui a tant d'excellentes qualités, est si dévouée à son clergé et a toutes mes sympathies les plus sincères et les plus cordiales), que le plus grand nombre d'entre eux (fidèles et prêtres ordinaires) sont raisonnables dans la présente question, ou, au moins, le seraient sans l'action suggestionnante d'un petit nombre qui sait s'imposer.

mêmes droits; ou, pour mieux dire, toutes ces races ont formé les Etats-Unis, tels qu'ils sont actuellement.

Ils gémissent des agissements du parti opposé; ils voudraient avoir des prêtres de leurs nationalités, ils voudraient que, *ceteris paribus*, leurs prêtres ne fussent pas *pratiquement* exclus de l'épiscopat, mais fussent aussi choisis, de manière à avoir dans l'épiscopat leurs représentants (1).

---

## X.

SOMMAIRE. — Voyons les graves motifs religieux qui montrent combien ont raison les Allemands, les Canadiens-Français, etc. — Ecoutons d'abord sur cette matière Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, dans un mémoire adressé à la Propagande en 1892.

III. — L'émigration ébranle profondément l'organisme moral; il serait imprudent d'augmenter inutilement ce mauvais effet. — Ces assertions, vraies pour tous les peuples, le sont surtout pour les Canadiens-Français. Ce peuple, cédé à une nation protestante et puissante, a dû, pour garder sa foi, conserver sa langue et ses coutumes, vivre isolé; il s'est attaché à ses prêtres, à ses écoles paroissiales, et il s'est habitué à regarder sa langue et ses coutumes comme un prolongement de sa foi; ces choses en sont, certes, la sauvegarde. Sa foi, sa

---

(1) Quelques-uns ont pu, dans l'ardeur des discussions, exagérer certains points secondaires, poussés soit par la pente naturelle à l'homme d'exagérer, soit par la conduite des adversaires; mais on peut dire qu'en général les choses sont comme je l'ai décrit. Comme exemple d'exagération on peut donner le cas des Polonais qui en 1903 présentèrent au St-Siège une pétition par laquelle ils demandaient la création de 7 évêques propres ou auxiliaires. Mais les gens que je défends ne demandent nullement cela, comme les adversaires l'ont attribué, entre autres, à Cahensly, qui, disent-ils, voulait créer une *Eglise allemande* aux Etats-Unis et des *évêques nationaux*. La pétition Cahensly, qui sera reproduite plus loin, montrera combien fausse est cette accusation.

langue, ses coutumes, ses prêtres forment comme un organisme; si vous en ôtez une partie, il y a malaise et danger de destruction complète. — L'expérience prouve la vérité de ces affirmations. S'ils n'ont pas de prêtres canadiens, ils abandonnent facilement la religion et la foi; avec eux, ils sont des chrétiens fervents, généreux.

IV. — L'homme subit l'influence du milieu. — Or, l'atmosphère intellectuelle aux Etats-Unis est saturée de protestantisme, d'indifférentisme ou d'athéisme, d'amour effréné des richesses et des jouissances: les journaux, les revues, les écoles publiques, toute la société, sont infectées de ces poissons. — Dans un tel milieu, les catholiques se laissent facilement corrompre, à divers degrés, et il y en a des milliers que l'esprit d'indifférentisme a enlevés à l'Eglise. — L'accroissement du catholicisme est dû à l'immigration et non, comme il a été cru, aux conversions, dont le nombre est de beaucoup inférieur à celui des perversions. — Or, contre ces influences pernicieuses pour les Canadiens-Français (*dites de même pour les autres nationalités*), la conservation de leur langue, de leurs coutumes a une grande efficacité: ils ont ainsi moins de rapport avec les pestiférés et lisent moins les productions infectées.

VI. — Il y a aussi des motifs d'intérêt général qui militent en faveur de ce système:

1° L'esprit si profondément catholique des Canadiens-Français pourra servir de contrepoids à l'esprit d'indifférentisme qui envahit, de plus en plus, les habitants des Etats-Unis.

2° Leur attachement invétéré à leurs écoles paroissiales pourra être d'un grand appoint et d'un puissant secours pour les évêques dans leurs efforts par rapport aux écoles.

3° Les nombreux prêtres, missionnaires, religieuses du Canada continueront à exercer leur zèle aux Etats-Unis avec grand profit pour les âmes.

4° Les Canadiens-Français se multiplient très rapidement et, grâce à eux, le catholicisme dominera dans plusieurs Etats.

5° Leurs sentiments profondément catholiques et romains pourraient, dans des conjonctures futures possibles, être d'un grand secours au triomphe des vues de la Curie romaine.

Voyons les graves motifs fondés sur le bien des âmes et la justice, qui montrent combien sont raisonnables les partisans de cette école. Nous examinerons après les raisons sans valeur que leur opposent les adversaires. Je ferai d'abord parler des hommes d'une compétence indiscutable

dans la matière. Les passages sont un peu longs, mais je me crois justifié à les apporter, parce qu'il s'agit de la conservation ou de la perte de la foi catholique de millions de personnes. Ces passages, en même temps, confirmeront plusieurs choses qui ont été dites.

Écoutez, en premier lieu, un membre de l'épiscopat canadien, Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, dans son *Mémoire sur la situation des Canadiens-Français aux États-Unis de l'Amérique du Nord*, présenté au Préfet de la Propagande le 29 février 1892, et édité à Paris la même année, par la Librairie de l'Œuvre de St-Paul, rue Cassette, 6 :

« III. — Le fait seul de l'émigration, de la transplantation d'un peuple, sur une terre étrangère, du sol où il a pris naissance et a longtemps vécu, ébranle chez lui l'organisme moral trop profondément, pour qu'il soit prudent d'accroître l'intensité de ces ébranlements par des attaques inutiles à de vieilles et fortes traditions. Il en est ainsi pour tous les peuples, mais nous croyons pouvoir affirmer que la chose existe *a fortiori* pour le peuple canadien-français, à raison des circonstances particulières dans lesquelles il est né et il a grandi.

« Arraché, en quelque sorte au sortir de l'enfance, aux relations avec la mère-patrie, voyant son pays cédé à une nation puissante qui ne partageait pas sa foi, n'entretenant guère de commerce avec le monde extérieur, ayant à concentrer ses forces pour conserver son existence nationale et religieuse, le peuple canadien a dû vivre à l'écart, de sa vie propre, retiré au sein de ses campagnes et de ses mœurs patriarcales ; pour résister aux séductions et aux attaques de l'hérésie, pour s'emparer du sol et étendre autour de lui ses colonies, il s'est attaché à son admirable système paroissial, il a fondé, malgré les plus grands obstacles, ses écoles françaises, où le catholicisme règne en maître ; il s'est réuni en masse compacte sous la direction de ses prêtres, qu'il entoure du respect que l'on doit à des amis bienfaisants, à des

protecteurs, à un père; en sorte que le Canadien-Français s'est habitué à regarder ses coutumes, sa langue, ses traditions et sa discipline comme le dépôt d'un héritage sacré et même le prolongement extérieur de ses croyances. Qui s'attaque à cet ensemble de choses qui lui sont chères, indirectement s'attaque à sa foi. Sa force de résistance devant le protestantisme, devant l'athéisme, devant l'indifférentisme est grande; mais ôtez-lui cet entourage protecteur de ses vieilles coutumes, il en est de lui, pouvons-nous dire, comme de Samson: il est déjà au pouvoir de l'ennemi.

« Les exemples de cette triste expérience ne sont que trop fréquents. Lorsque les Canadiens-Français n'ont pas dans leur voisinage de prêtres qui leur administrent les sacrements et leur donnent l'instruction dans leur langue, trop souvent il cessent de fréquenter l'église régulièrement et, petit à petit, ils glissent dans l'indifférence la plus complète. Imposez-leur des prêtres qui sont adverses à leurs traditions, ils deviennent mécontents, insubordonnés, incontrôlables; et leur cœur se trouve ouvert aux plus mauvaises influences de l'hérésie. Pour ces causes, avant qu'il n'y eût un évêque à Burlington, le Vermont a vu, parlant l'anglais et protestantes, de nombreuses familles dont les pères étaient Français et catholiques. Le mal une fois causé est irréparable.

« Au contraire, donnez-leur des prêtres zélés qui parlent leur langue et qui connaissent leurs mœurs, et vous aurez, comme on le voit aujourd'hui dans un très grand nombre de centres manufacturiers de la Nouvelle Angleterre, des *Congrégations (paroisses)* ferventes, généreuses, qui bâtissent des églises superbes, des écoles catholiques séparées, des couvents, des institutions de bienfaisance et de charité, faisant fleurir la foi au milieu de circonstances quelquefois très difficiles. Un mode d'être qui produit d'aussi bons effets mérite d'être conservé.

« IV. — L'homme échappe difficilement aux influences

du milieu dans lequel il vit ; comme malgré lui, il en subit les doctrines et les habitudes.

« Quelles sont les doctrines qui ont généralement cours, pour la grande masse de la population, dans le monde intellectuel et moral des Etats-Unis ? Les doctrines du protestantisme, de l'indifférence religieuse ou de l'athéisme. La soif de l'or domine tout, la fièvre des richesses envahit presque toutes les âmes ; et ce courant matérialiste est favorisé par ce qu'on y voit, par ce qu'on y entend, par les journaux, par les revues et surtout par le système des écoles communes, qui est de soi pour la jeunesse catholique une cause de ruine ou d'affaiblissement de la foi. S'il y a de nobles exceptions, c'est le cas de dire que l'exception prouve la règle générale.

« Quelles sont, *generaliter loquendo*, les habitudes du pays ? Des habitudes de confortable, de vie aisée et facile, de jouissances matérielles ou de travail fiévreux à la poursuite de la fortune. *Virtus post nummos*.

« Ayant à se mouvoir au sein d'une pareille atmosphère, il est bien difficile pour les catholiques de n'en pas subir les influences délétères, au moins quelque peu, tout en conservant l'intégrité de la foi, ou même un zèle très vif pour la religion, de ne pas se laisser aller inconsciemment aux mœurs pratiques et aux tendances intellectuelles de leurs compatriotes. N'arrive-t-il pas quelquefois que, loin de chercher à se défendre contre ces tendances, ils ne les favorisent par la trop grande sympathie qu'ils professent pour les manières d'être de la société américaine, imprégnée après tout de la morale protestante et d'un tolérantisme énervant. On compte par milliers les âmes que cet indifférentisme en matière de croyance religieuse a enlevées, aux Etats-Unis, à la vraie foi. Et si, dans ces derniers temps, la religion a pris un grand accroissement, cela n'est pas dû précisément aux conversions qui se sont faites dans l'élément protestant, mais bien, plutôt, à l'immigration ca-

tholique qui arrivait, à flots pressés, de l'Irlande, de l'Allemagne, du Canada et, depuis quelques années, de l'Italie. L'organisation rapide de ces forces éparses par un épiscopat habile, et la constatation retentissante de cette importance numérique jusqu'ici inconnue, ont pu faire croire à la propagande envahissante de l'Eglise au sein des populations américaines; mais, malheureusement, on ne peut se le cacher, le nombre des perversions dépasse de beaucoup celui des conversions.

« Or, contre l'envahissement de ces influences pernicieuses, leurs coutumes et leur langue pour les Canadiens-Français, en les tenant à l'écart, sont un rempart, une digue puissante, digue et rempart qu'il est sage de maintenir et de fortifier, bien loin de travailler à les abattre. On voit se produire, chez eux, pour les mêmes causes, les mêmes résultats que l'on constate chez les Maronites du Liban ou chez les fidèles polonais de la Prusse ou de la Russie.

. . . . .  
« VI. — Avant de terminer, nous indiquerons brièvement, en faveur de cette politique de bienveillance paternelle, quelques motifs d'intérêt général:

« 1<sup>o</sup> Cet esprit si profondément catholique des populations canadiennes, si on sait le conserver avec ses garanties actuelles, peut servir de contrepoids à l'esprit d'indifférentisme qui pénètre de toutes parts le peuple de la République américaine, et devenir avec le temps un bon levain dans la masse de la nation.

« 2<sup>o</sup> L'énergie et la générosité avec lesquelles les Canadiens bâtissent et soutiennent leurs écoles françaises et catholiques et leurs principes invétérés sur la question des écoles séparées, peuvent être d'un grand appoint et d'un puissant secours aux évêques américains dans les efforts qu'ils feront, selon les temps et les circonstances, pour mettre en pratique sur ce sujet les décrets du troisième concile de Baltimore.

« 3<sup>o</sup> Le zèle et l'esprit d'apostolat qui sont un des traits caractéristiques de la race française en Amérique (1). le grand nombre de prêtres, de religieuses, de missionnaires qui sont sortis de son sein, démontrent qu'il est de bonne politique de conserver, sous la forme qui lui est propre, cette pépinière de vocations sacerdotales et religieuses, qui a tant fait dans les deux siècles passés et qui fait tant encore à l'heure présente pour l'extension du nom chrétien sur le nouveau continent.

« 4<sup>o</sup> La croissance rapide des Canadiens, quand on leur permet de se développer librement à l'ombre de leurs institutions paroissiales, fera que, avant longtemps, le catholicisme dominera dans plusieurs Etats de la grande République. Sur ce sujet de la puissante natalité des Français d'Amérique, pour l'information de Votre Eminence, nous annexons à ce mémoire deux opuscules, courts, précis, nourris de faits et de chiffres: *Du mouvement de la population catholique dans l'Amérique anglaise et Colonies canadiennes*. Ils sont d'un penseur, d'un chercheur infatigable, d'un esprit philosophique qui sait remonter des effets à la cause, d'un chrétien solide: M. E. RAMEAU DE SAINT-PÈRE (Paris, France).

« 5<sup>o</sup> Enfin, les sentiments profondément catholiques et romains des Canadiens-Français, qui ont échappé, par le bonheur de circonstances providentielles, aux erreurs gallicanes ainsi qu'aux influences du jansénisme, du protestantisme et de l'athéisme moderne, à un moment donné, dans des conjonctures difficiles que pourrait faire naître l'avenir en Amérique, certainement seraient d'un grand secours au triomphe des vues, de la politique et des directions de la Curie romaine ».

---

(1) Et aussi ailleurs.

## XI.

SOMMAIRE. — Écoutez aussi trois des premiers évêques canadiens, voisins de la Nouvelle Angleterre, dans une lettre récente. — Un danger sérieux menace une partie des Canadiens-Français aux États-Unis. — Nous avons entendu diverses plaintes amères contre les actes de certains évêques de là, qui veulent enlever l'usage du français à l'église et en famille. — Ces actes excitent l'animosité, la lutte, au préjudice du bien des âmes. — La tyrannie se montre surtout à l'occasion de divisions injustes de paroisses, de nominations, pour des paroisses canadiennes, de curés irlandais parlant à peine le français, de règlements hostiles à l'enseignement du français dans les écoles. — Les Canadiens ne comprennent pas comment leurs supérieurs sacrifient le bien de la religion à des vues nationales. — Il ne nous appartient pas de faire des enquêtes sur ces choses. — La foi est associée, chez le Canadien-Français, à un culte pour le prêtre de sa race et qui parle sa langue. — Nous sommes convaincus que les Canadiens-Français trouvent dans leur langue une des sauvegardes les plus efficaces pour leur foi. — Voici les causes principales de ce fait: L'abandon de la langue française conduit aux mariages mixtes, un des dangers les plus redoutables. Les mille influences pernicieuses du milieu s'exercent par le moyen de la langue anglaise; le Canadien-Français qui a perdu sa langue, avec tous ses antidotes, n'y pourra échapper. Perdre sa langue, c'est pour lui perdre le souvenir des nobles traditions religieuses de son pays, des sacrifices héroïques faits par ses ancêtres pour le maintien de la foi, du dévouement admirable de ses premiers missionnaires.

Écoutez aussi trois des premiers membres encore vivants de l'épiscopat canadien, dans une certaine lettre récente. Cette lettre n'étant pas entrée dans le domaine public, je tais les noms pour le moment (1).

---

(1) Le jugement de ces quatre évêques est d'une très grande valeur; leurs diocèses sont voisins de la Nouvelle Angleterre (province ecclésiastique de Boston), où il y a environ un million de Canadiens-Français, et les relations entre leurs diocèses et la Nouvelle Angleterre sont quotidiennes.

« Nous prenons respectueusement la liberté de signaler à votre E. un danger qui menace, non pas nos provinces ecclésiastiques du Canada, mais une partie de la population canadienne-française émigrée de ces provinces aux Etats-Unis, et à laquelle, par un motif de charité chrétienne, nous nous intéressons vivement.

« De temps en temps, surtout en ces dernières années, sont arrivés à nos oreilles, de la part de nos compatriotes établis dans la République américaine, des cris de détresse, des expressions de mécontentement, qui nous inspirent, pour l'avenir, les craintes les plus sérieuses. Ces Canadiens se plaignent, dans les termes les plus amers, de leurs chefs hiérarchiques. Ils allèguent que ces derniers, plusieurs du moins, mus par un désir excessif d'unification, n'hésitent pas à prendre toute sortes de moyens, même injustes et déloyaux, affirment-ils, pour les anglifier, pour leur enlever l'usage de leur langue maternelle, la langue française, dans les églises et les écoles. De là, des animosités faciles à comprendre, des dissentiments regrettables, une lutte tantôt sourde, tantôt ouverte, contre des tentatives d'américanisation; lutte qui, nous le prévoyons, se prolongera longtemps, au grand préjudice de l'honneur de l'Eglise et du bien des âmes.

« Les injustices et les tyrannies dont nos compatriotes se disent les victimes, se produisent surtout à l'occasion de divisions et de démembrements de paroisses, de nominations, dans les paroisses canadiennes, de curés irlandais parlant très peu et très mal le français, de règlements et de procédés hostiles à la langue française dans l'enseignement des convents et des écoles. Ces Canadiens ne s'expliquent pas comment des hommes chargés, par leur ministère, de procurer avant tout le bien de la religion, puissent de gaité de cœur, sacrifier à des vues purement nationales les intérêts les plus graves de l'Eglise et de la foi chrétienne.

« Il ne nous appartient pas, sans doute, puisqu'il s'agit

d'un pays qui n'est pas le nôtre, d'instituer des enquêtes et d'examiner dans quelle mesure ces plaintes et ces cris peuvent être fondés: nous nous contentons de constater et de signaler à V. E. un malaise qui grandit et qui menace, dans plusieurs localités des Etats-Unis, de compromettre irrémédiablement l'avenir religieux de nos compatriotes.

« Le Canadien-Français, nous sommes heureux de le dire, garde partout où il va un amour profond pour la religion de ses pères, et cet amour, en son cœur, s'associe à une sorte de culte pour le prêtre de sa race, qui, issu d'un même sang, parle la même langue que lui.

« Nous n'irons pas, jusqu'à vouloir établir une relation *essentielle* et nécessaire entre la langue et la croyance religieuse d'un individu ou d'une nation: la chose serait évidemment fautive. Nous ajouterons, cependant, et c'est là chez nous une conviction intime, que, *de fait* et à raison des circonstances diverses, les Canadiens-Français des Etats-Unis trouvent dans leur langue, une des sauvegardes les plus efficaces de leur foi. A quoi cela tient-il? A plusieurs causes, dont nous ne voulons mentionner ici que les principales.

« Tout d'abord, la perte de la langue française chez nos compatriotes leur ouvre toute grande la porte des mariages mixtes et ces mariages constituent l'un de plus redoutables dangers qu'ait à courir le catholicisme dans ce pays d'Amérique, où le protestantisme et l'indifférence religieuse font tant de victimes.

« En second lieu, l'anglais étant la langue propre de la très grande majorité protestante et infidèle du peuple des Etats-Unis, cette langue par les mille influences qu'elle exerce, par le journal, le théâtre, la littérature, par les relations d'affaires et de société dont elle est l'instrument, crée partout une atmosphère pernicieuse, malsaine, anti-chrétienne. Le Canadien qui y est jeté, après avoir perdu sa langue, peut-il longtemps résister aux séductions dont il est entouré?

« Ajoutons que pour un Canadien, perdre l'usage de la langue française, c'est perdre, en même temps, le souvenir des nobles traditions religieuses de son pays; c'est perdre le souvenir des héroïques sacrifices faits par ses ancêtres pour la conservation de sa foi et du dévouement admirable des premiers missionnaires, pionniers du Catholicisme sur ce continent ».

---

## XII.

SOMMAIRE. — Tardivel traite longuement et très bien la même question. Voici quelques passages.

Il est très dangereux de violenter l'attachement d'un peuple pour sa langue. — L'expérience prouve que la foi se perd là où l'on ne tâche pas de conserver la langue maternelle, d'avoir des prêtres connationaux et des paroisses distinctes. — Il existe, a écrit Mgr Shroeder, une relation étroite entre la foi et les traditions domestiques. — Pour ces raisons, autrefois on voulait conserver le *brogue* chez les Irlandais.

La question qui nous occupe est traitée aussi de main de maître par Mr Tardivel (op. c.), homme si bien renseigné dans ces matières. Par raison de brièveté, je ne prends de lui que les courts passages suivants:

« L'attachement d'un peuple à sa langue est merveilleusement fort; tellement fort que, si vous violentez ce sentiment, vous pouvez causer des malheurs irréparables ». (p. 206).

« D'abord ils ont pour eux le grand argument *des faits*. L'expérience prouve que là où l'on ne groupe pas les catholiques selon leurs nationalités, là où ne l'on leur donne pas une organisation paroissiale distincte, avec des prêtres capables de les « soulager en parlant leur langue » (1), l'expé-

---

(1) Paroles de Léon XIII, décidant d'envoyer des prêtres italiens aux Etats-Unis.

rience prouve, dis-je, que partout où l'on ne cherche pas à conserver la *langue maternelle* des catholiques, la foi se perd. Ce qui prouve combien Mgr Schroeder, ancien professeur de l'Université catholique de Washington, avait raison d'écrire, dans le *Catholic World* de novembre 1890, p. 267 : « Personne n'ignore la relation si étroite qui existe entre les traditions domestiques, les coutumes particulières et spécialement la langue maternelle, et la conservation et l'exercice pratique du sentiment religieux » (p. 212-213).

« La relation mystérieuse qui existe entre la langue maternelle et la conservation de la foi est si forte et si manifeste, qu'autrefois, avant que la manie de l'américanisation à outrance ne se fût emparée d'un certain nombre de catholiques, on cherchait même à conserver aux Irlandais leur cachet national et leur parler particulier » (p. 214). Voir plus haut par. III, pp. 11-13.

Ce qui vient d'être dit se rapporte surtout aux Canadiens-Français, dont je défends la cause, mais on peut l'appliquer presque totalement aux autres nationalités ; si l'on en doutait, qu'on parcoure tout ce qui a été écrit sur cette question par les Allemands des Etats-Unis.

---

### XIII.

#### *Totum legendum.*

Voyons maintenant deux documents qui jouissent aussi d'une très grande valeur et qui traitent la question à un point de vue plus général.

La Propagande, par son décret du 28 nov. 1630, ordonna de créer des prêtres parmi les naturels des Indes, donnant les trois raisons suivantes : « 1<sup>o</sup> Parce que les

Ecritures-Saintes et l'histoire de l'Eglise montrent que cela se faisait partout par les apôtres de la primitive Eglise. 2<sup>o</sup> Parce que les prêtres aborigènes ont plus facilement la confiance du peuple. 3<sup>o</sup> Parce qu'ils connaissent mieux le langage, les coutumes et les dispositions de leurs compatriotes » (Tardivel, op. c., p. 209).

---

#### XIV.

SOMMAIRE. — L'Œuvre de St-Raphaël se forma pour éloigner les dangers auxquels sont exposés les émigrants. — En 1890, elle eut un Congrès international et rédigea une adresse qui fut présentée au Pape par MM. Cahensly et Volpe-Laudi. Cette adresse, ŒUVRE MAGISTRALE, dit :

Les évêques furent les instituteurs et les pères des peuples; mais ils étaient de la nation même. Par exemple, ce sont les évêques *irlandais* qui ont soutenu l'Irlande durant les siècles de persécution et qui ont gardé les Irlandais aux Etats-Unis. — C'est pourquoi l'Eglise tâche de donner aux nouveaux peuples convertis des évêques de leurs nationalités. — Comme il y a aux Etats-Unis des peuples divers, il faudrait des évêques de diverses nationalités, lesquelles auraient ainsi leurs représentants dans l'épiscopat. — Ce que nous écrivons sur cette question vitale est l'expression de l'opinion catholique des hautes sphères sociales, manifestée dans notre Congrès, et, après, par les nombreuses adhésions reçues de toutes parts. — Les évêques non-nationaux sont étrangers aux mœurs, au caractère des fidèles et ne peuvent, malgré leur zèle et leur science, comprendre et satisfaire pleinement leurs besoins. — Si l'on ne choisit pas les évêques parmi les diverses nationalités, on crée un sentiment de malaise, de mécontentement et on donne naissance aux rivalités jalouses et blessées. — Il ne s'agit pas de *diviser les diocèses par nationalités*, mais de donner aux diverses nationalités *des représentants dans l'épiscopat*; de là on voit que les adversaires ont accusé faussement Cahensly. — L'Eglise des Etats-Unis aura ainsi un caractère d'universalité. — En outre les émigrés ne sont pas allés là pour apprendre la langue, mais pour gagner leur pain, et un grand nombre, par ex., d'Italiens et de Canadiens, n'y restent qu'un temps limité: on ne peut, certes, exiger que ces gens

apprennent l'anglais. — Les lois permettent à tous de conserver leur langue maternelle. — Si l'on attend pour leur faire pratiquer la religion qu'ils aient appris l'anglais, ce sera trop tard, comme l'expérience le prouve. — Il faut aussi que les prêtres soient connotationnaux et il faut des paroisses distinctes. — C'est erroné de croire que la conservation de la langue ne peut pas aller au delà de la 2<sup>e</sup> génération. Les faits prouvent le contraire; on peut donner comme exemples les Français de la Caroline et de la Louisiane, les Canadiens-Français de la Nouvelle Angleterre, les Allemands dans divers Etats; ces gens ont conservé leur langue, bien qu'ils aient dépassé la 10<sup>e</sup> génération. — L'expérience enseigne que l'abandon de la langue cause la perte de la foi.

Voyant les périls de tous genres auxquels étaient exposés les émigrants durant la traversée, à leur arrivée dans leur nouvelle patrie, etc., des associations charitables se formèrent pour les aider spirituellement et corporellement; elles furent placées sous le patronage de St-Raphaël. Des comités de l'*Œuvre de St-Raphaël* furent fondés en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Suisse et en Italie. Ils se réunirent en un Congrès international, à Lucerne, en décembre 1890, et rédigèrent une adresse qui, en février 1891, fut envoyée au Souverain-Pontife, par Mr Cahensly, député au Reichstag allemand et président de l'*Œuvre de St-Raphaël* et par Mr. Volpe Laudi.

Cette adresse, œuvre magistrale, s'exprime comme suit:

« C'est une vérité historique que les évêques sont les instituteurs, les pères des peuples. Ce sont les évêques qui ont élevé, formé tous les peuples, qui ont marché à la tête de la civilisation chrétienne. Ce sont les évêques qui ont fait la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et d'autres pays.

« Mais ces évêques étaient de la nation même. Ils portaient dans leurs grandes âmes, avec les vertus évangéliques, l'amour de leur patrie; c'est là ce qui les a faits si grands et ce qui leur a permis de faire de si grandes choses.

« Qui a soutenu l'héroïque Irlande et l'a maintenue, malgré tant de siècles de persécution, au nombre des nations ? Les évêques !

« Qui a fait des immigrés irlandais, aux Etat-Unis, en Australie, un peuple si généreux, si fort, si digne d'admiration ? Leurs évêques nationaux !

« Voilà pourquoi l'Eglise, qui a par dessus tout la science profonde des besoins des peuples, s'empresse, dès qu'ils sortent de la barbarie, dès qu'ils entrent par l'évangélisation dans la vie et les voies de la vraie civilisation, de leur donner des évêques propres ; nous voulons dire des évêques nationaux.

« Aux Etats-Unis, où l'Eglise se forme de nations immigrées déjà civilisées, christianisées, mais diverses par le caractère, les mœurs, les habitudes, aussi bien que par la langue, ce besoin des évêques propres, des évêques représentant chaque peuple se fait sentir impérieusement.

« Cette question des évêques est tellement importante, tellement capitale ; elle touche à des intérêts religieux et nationaux si élevés et si décisifs, que nous croyons nécessaire de dire ici tout ce que nous en savons.

« Ce que nous en écrivons dans ce mémoire est l'expression de convictions formées au contact de l'opinion catholique prise dans les hautes sphères sociales, selon que nous l'avons constaté au Congrès international de Lucerne, le 9 et 10 décembre dernier et selon que nous avons eu l'honneur de le communiquer au Saint-Père par la supplique de ce Congrès.

« Et les adhésions que le Congrès a reçues de toutes parts, nous ont, plus fermement que jamais, convaincus que de cette question dépend la solution du plus grand problème des temps présents : le problème de la migration des peuples.

« Il y va d'abord du salut des âmes. Des évêques étrangers à l'esprit, au caractère, aux habitudes, aux mœurs

des autres peuples, ne peuvent, dans la mesure voulue, malgré leurs vertus, leur science, leur zèle, embrasser et satisfaire efficacement les besoins de ces peuples (1).

« Il y va aussi de l'harmonie et de l'accord entre les différentes nationalités. Si on livre presque exclusivement l'épiscopat à une seule nationalité, au détriment des autres, on crée un sentiment de malaise, de mécontentement général parmi ces dernières; sentiment qui prend les proportions de rivalités nationales jalouses, blessées, choquées dans tout ce qu'elles ont de droits et d'intérêts sacrés... (2).

« Les diocèses étant formés de fidèles de différentes nationalités, *il est évident qu'il ne s'agit pas de réclamer la division de ces diocèses par nationalités.* Ce que l'on attend de la sagesse et de la justice du Saint-Siège, c'est que dans le corps épiscopal *il fasse entrer des évêques des diverses nations, afin que les différents peuples soient représentés par quelques-uns des leurs dans l'épiscopat, dans les provinces ecclésiastiques, dans les Conciles* (3).

---

(1) Ces arguments s'appliquent à tous les pays; pour les Etats-Unis et pour le cas qui nous occupe, il faut de plus tenir compte de tout ce qui a été dit plus haut: les évêques irlandais et leur entourage (consulteurs, chancelier, vicaire-général, etc.) ou appartiennent à l'école des ultra-Américains à un degré plus ou moins prononcé, ou au moins, sont en très grand danger d'en subir l'influence.

(2) On aurait pu ajouter ici qu'on crée, chez beaucoup, la pensée, évidemment fautive, que certains membres du S. Collège se laissent tromper ou influencer par l'élément irlandais, *riche et puissant*; qu'il n'y a pas de justice à Rome, pas plus qu'ailleurs, etc. De là, perte de confiance et de respect et parfois d'obéissance; de là, cette croyance de certains qu'à Rome, avec l'audace et l'argent, on arrive à tout. Cet état psychologique chez beaucoup n'est pas chose imaginaire ou inventée par moi ou d'autres: je pourrais pour ma part citer bien des faits qui en prouvent l'existence.

(3) Ce passage montre combien fausses ont été les accusations faites contre Cahensly et les Allemands, de vouloir établir aux Etats-Unis « *une Allemagne à demeure* » et des « *évêques nationaux* » dans le sens

« Par cette sage mesure, l'Eglise des Etats-Unis, formée de nations si diverses, aura un caractère d'universalité comme la nation elle-même. Le Saint-Siège aura là une force d'autant plus grande, quelle se composera de diverses races unies dans la même fois, soumises au même chef visible. Il y aura là l'unité dans la diversité, ce qui est le caractère propre de l'Eglise catholique.

« Avec cela que les immigrés ne sont pas venus en Amérique pour apprendre des langues nouvelles, mais pour gagner leur pain quotidien (1).

« C'est ce qu'ont bien compris les Etats-Unis. Aussi laissent-ils à chaque peuple la faculté de conserver l'usage de sa langue. Sans doute, avec les années, ces immigrés arrivent à parler l'anglais, mais si on attend pour leur faire pratiquer la religion, qu'ils aient appris cette langue, on risque de ne plus les trouver disposés à vivre chrétiennement. La triste expérience du passé prouve malheureusement qu'il en est presque toujours ainsi.

« Chaque peuple ayant son caractère, ses habitudes, ses mœurs, il importe aussi que les prêtres, non seulement

---

*donné à ce terme par les adversaires.* Les détracteurs et les écrivains, anciens et nouveaux (je m'abstiens de citer des noms) auraient dû lire ce document avant de déblâter.

(1) Je fais remarquer ici qu'un grand nombre d'immigrés ne sont pas allés là pour y rester; cela se vérifie, par ex., pour beaucoup d'Italiens, qui passent un certain temps aux Etats-Unis et reviennent ensuite pour toujours au pays natal. Ces gens vont là pour y gagner moins durement leur pain quotidien, et, usant de leur droit, ils le quittent pour la patrie où les attendent tant de personnes et de choses chères. Certes, on ne peut exiger que ces gens apprennent l'anglais; mais les ultra-Américains ne pensent pas à ces Italiens pauvres, misérables, sales et mauvais (comme souvent j'ai entendu qualifier des pauvres gens qui n'avaient que le tort d'être des déshérités de la fortune). Cet aspect de l'émigration constitue un autre argument contre ces assimilateurs exagérés: il faut pour ces milliers de gens: Italiens, Canadiens-Français, etc., des églises desservies par des prêtres connationaux.

parlent la langue, mais soient de la nation même des immigrants. C'est pourquoi il est désirable que chaque groupe national différent d'immigrants soit organisé en paroisse distincte avec un prêtre de sa nation.

« Quelques-uns croient que la conservation de la langue ne peut aller au-delà de la deuxième génération et qu'infailliblement les petits-enfants des immigrants ne parleront que l'anglais.

« Les faits de l'expérience offrent de triomphantes objections à cette opinion. Rappelons-en quelques-unes.

« Depuis trois siècles, les Français, colons de la Caroline et de la Louisiane, se sont multipliés par des générations nombreuses dans ces deux grands Etats. Ils n'ont pas oublié leur langue. Non seulement ils la parlent entre eux, mais ils obligent les autres races à l'apprendre pour les besoins du commerce et des relations sociales.

« Les Allemands émigrent aux Etats-Unis depuis 1730. Ils se sont groupés en grand nombre dans les Etats de l'Ouest. Eh bien! dans ces Etats l'allemand est parlé à l'égal de l'anglais et prend en quelque sorte le caractère de langue officielle.

« Les Canadiens émigrent aux Etats-Unis depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Ils se groupent dans les six Etats de la Nouvelle Angleterre et aussi dans ceux de l'Ouest. Partout, ils conservent leur langue et les descendants des premiers immigrants canadiens, c'est-à-dire la dixième, la douzième, la quinzième génération, parlent le français, comme le parlaient les ancêtres.

« L'expérience enseigne encore que les immigrants et leurs descendants qui oublient leur langue, oublient aussi la religion. La langue et la religion sont deux choses inséparables, surtout en pays d'immigration. Sacrifier l'une, c'est sacrifier l'autre ».

---

XV.

SOMMAIRE. — Venons aux arguments des ultra-Américains. *Argument d'ordre politique.* En américanisant ses enfants, l'Eglise s'attirera les sympathies du gouvernement et du peuple.

*Réponse.* L'Eglise sera toujours un objet de suspicion. — Les catholiques parlant anglais ne sont pas mieux vus que les autres; c'est plutôt le contraire. — Il y en a d'autres qui veulent aussi conserver leur langue, tels les luthériens allemands: ainsi on ne peut reprocher aux catholiques de vouloir cela parce qu'ils sont catholiques. — La seule chose qu'on peut exiger d'eux, c'est qu'ils soient de bons citoyens. — Et de fait, la Constitution des Etats-Unis ne demande pas plus. — Il y a des magistrats qui emploient l'allemand et le polonais dans des lettres publiques; dans les tribunaux il y a des interprètes. — Ce sont les ultra-Américains, presque tous Irlandais, qui causent tout le trouble, s'attribuant une priorité qu'ils n'ont pas, croyant mieux comprendre les intérêts de la République que les autres, etc. — Le vrai Américain a plus de bon sens que ces Irlandais; il veut que son pays soit le pays de la liberté, où chacun peut vivre à sa manière pourvu qu'il respecte les lois. — Il comprend que les exigences de ces ultra-Américains sont déraisonnables, vu la diversité de race des habitants des Etats-Unis et le peu de temps qu'ils sont là. — On ne peut dire que les Etats-Unis soient un pays de langue anglaise comme la France est un pays de langue française: il n'y a aucune comparaison. — Le vrai Américain comprend que l'assimilation doit se faire graduellement et qu'il est utile au diverses races de connaître leur langue maternelle.

Voyons maintenant les arguments de l'école opposée et les objections qu'on pourrait faire.

Voici comment Tardivel présente l'argument d'ordre politique (op. c., p. 211):

« En faisant de tous ses enfants des Américains de langue anglaise, en les jetant tous dans le même moule national, l'Eglise s'attirera les sympathies et la confiance du Gouvernement et du peuple des Etats-Unis, au lieu de leur paraître une institution quelque peu exotique, à cause des diverses langues étrangères qu'elle tolère parmi les fidèles ».

Écoutez sa réponse : « A cet argument la réponse est quadruple : 1<sup>o</sup> L'Église, par cela même qu'elle est l'Église, quelque langue que parlent ses enfants, sera toujours un objet de suspicion pour les sectes et les gouvernements que les sectes dominent. 2<sup>o</sup> Les catholiques de langue anglaise, les catholiques *américains* dans toute la force du terme, pourvu qu'ils soient sincèrement catholiques, ne sont pas mieux vus ni mieux traités que les catholiques parlant une langue étrangère. Au contraire, on pardonnera plutôt à un *foreigner* de faire profession de catholicisme qu'à un Yankee. Un vrai Yankee, qui est en même temps catholique, est considéré comme une anomalie, une sorte de *lusus naturae*, tandis qu'on ne s'étonne pas de trouver la foi catholique chez un homme qui a conservé encore le type et l'accent allemand, français ou polonais. 3<sup>o</sup> Les catholiques étrangers ne sont pas seuls à vouloir conserver leur langue nationale. Les Allemands luthériens, par exemple, y tiennent tout autant. On ne pourrait donc pas reprocher à l'Église catholique seule de vouloir la conservation des langues étrangères. 4<sup>o</sup> Tout ce que le Gouvernement et le peuple des États-Unis peuvent exiger, c'est que l'Église forme de bons citoyens ».

On peut ajouter plusieurs choses à cette réponse.

Le Gouvernement ne pourrait nullement exiger et n'exige nullement ce que veulent ces Irlandais, qui sont des ultra-Américains (1); qui ont la prétention de mieux comprendre les choses que la Constitution des États-Unis, laquelle ne demande rien de semblable; qui violent la dignité

---

(1) Considérant les choses sous un autre aspect, on pourrait dire qu'ils ne sont pas Américains du tout, car le véritable Américain se vante, peut-être même parfois un peu trop, de ce que son pays est le pays de la liberté la plus absolue, où chacun peut vivre à sa manière pourvu qu'il respecte les lois. Quiconque a vécu en contact intime avec les Américains, souscrira à cette assertion. Voyez Tardivel (op. c., p. 205), où vous lirez les paroles d'un Américain.

et les droits d'autrui ; qui s'investissent d'une priorité, d'une autorité, d'une suprématie que rien ne justifie ; qui se croient plus aptes que les autres à comprendre les intérêts de la République. Le Gouvernement ne fait nullement comme ces Irlandais, lesquels tâchent d'exclure du cadre des membres qui régissent les fidèles, ceux qui ne sont pas Irlandais, même quand ils parlent parfaitement l'anglais et sont de bons citoyens. Il y a même des magistrats du Gouvernement qui emploient l'allemand et le polonais dans des lettres publiques qu'ils envoient aux journaux. Dans les tribunaux, quand les accusés ou les témoins ne savent pas l'anglais, les officiers de la justice des Etats-Unis emploient des interprètes, payés des deniers publics.

Ce serait faire injure au bon sens et au sentiment de justice si développé chez les Américains que de leur prêter des exigences aussi déraisonnables que celles dont il s'agit. En effet, la population de leurs pays est composée de plusieurs races diverses, ayant leur langue et leurs mœurs propres, arrivées là, le plus grand nombre, depuis moins de 60 ans ; un certain nombre sont les descendants des habitants de vastes territoires de langue française et espagnole qui furent annexés aux Etats-Unis. Ceux qui disent que les Etats-Unis sont un pays de langue anglaise, comme la France est un pays de langue française, l'Espagne un pays de langue espagnole, etc., montrent qu'ils ne voient les choses que superficiellement. Ecoutons Tardivel (op. c., p. 200) :

« Si les Etats-Unis étaient un pays comme la France, l'Espagne ou l'Allemagne, un pays dont la population serait homogène, parlant une langue commune, ayant des traditions communes qui se perdent dans la nuit des temps, et une idée nationale commune ; si les Etats-Unis étaient une *patrie*, comme la France est une patrie ; si tous les Américains étaient unis entre eux par cette chose mystérieuse qui se forme avec les siècles, difficile à définir, mais puis-

sante et sacrée, l'âme de la patrie; alors l'école de l'assimilation aurait raison. Ou plutôt il n'y aurait pas deux manières d'envisager la question ».

Les vrais Américains comprennent que l'assimilation doit se faire graduellement et non *per saltus*, que la nature opère de cette façon. Ils comprennent qu'il est utile à leur citoyens de parler la langue maternelle, que cette chose élève le niveau intellectuel des membres de la grande République.

---

## XVI.

SOMMAIRE. — *L'argument d'ordre religieux*: a) Les gens ne sachant pas l'anglais, ne pourront se confesser s'ils quittent l'endroit. b) Les prêtres sont obligés de prêcher dans deux langues.

*Réponse*: a) Les émigrés capables d'apprendre, après un certain temps, savent assez l'anglais pour cette fin. Pour les nouveaux arrivés la difficulté est la même dans le système des adversaires. b) On ne peut nier cet inconvénient, mais entre deux maux il faut choisir le moindre.

L'argument d'ordre religieux peut se formuler comme suit: a) Si vous n'habituez pas les gens à pratiquer leur religion en se servant de l'anglais, il arrivera qu'ils ne pourront se confesser, s'ils quittent votre endroit pour un autre où il n'y a pas de prêtre de votre nationalité. b) Dans les paroisses mixtes, vous obligez les prêtres à prêcher dans deux langues et rendez ainsi la desserte des paroisses plus laborieuse.

*Réponse*: a) Les catholiques qui ont séjourné un certain temps aux Etats-Unis, et qui sont capables d'apprendre l'anglais, en général, en savent assez pour pouvoir, au besoin, se confesser dans cette langue. Pour les nouveaux arrivés, la difficulté existe aussi dans le système

opposé, vu que ces gens n'ont pas encore eu le temps d'apprendre l'anglais, ou n'en sont pas capables.

b) On ne peut nier cette difficulté, mais on doit remarquer pour ce point particulier, comme pour toute la question, qu'entre deux maux il faut choisir le moindre : si le système que nous défendons offre quelques inconvénients, ils sont infiniment moindres que ceux du système opposé. Y a-t-il une seule loi, une seule institution humaine louable qui n'ait, en même temps, de bons et de mauvais effets ?

---

## XVII.

SOMMAIRE. — *Objection.* Ne vaut-il pas mieux aider à l'accomplissement d'une chose *désirable et inévitable* ?

*Réponse.* Même en admettant ce *suppositum*, on ne peut admettre la déduction pratique des adversaires, vu qu'elle produit les mauvais effets décrits.

Mgr Racine dit : Ne heurtez pas les sentiments de la génération présente ; conservez sa foi, afin que les générations qui suivront, bien que parlant l'anglais, professent encore le catholicisme. — Tant que l'émigration sera aussi considérable qu'aujourd'hui, il y aura toujours une masse de nouveaux arrivés qui ne sauront pas l'anglais.

Mais on peut nier que l'américanisation *complète* soit chose inévitable et désirable. — Les faits narrés à la fin de l'adresse de Cahensly, montrent qu'elle n'est pas inévitable. — Diverses considérations pédagogiques prouvent qu'elle n'est pas désirable. A cause de relations mystérieuses entre la langue d'un peuple et son esprit, l'enfant et l'adulte se développent mieux par son moyen. Certains usages sont comme une partie des races et aident à leur vigueur intellectuelle et morale. L'étude de la langue maternelle produit dans le cas les effets de l'étude du latin et du grec de nos collègues ; c'est une gymnastique intellectuelle et un moyen de communication avec de grands écrivains.

Mgr Montgomery dit : La question des langues s'arrangera d'elle-même, elle suivra son cours naturel. — Enseignez l'allemand à vos enfants, mais aussi l'anglais.

Les Irlandais ont commencé à rétablir la langue gaélique; en Irlande, beaucoup d'efforts sont faits à cet effet et avec très grand succès; l'établissement d'une chaire de gaélique à l'Université catholique de Washington et d'autres faits montrent qu'aussi là on a commencé. — Les raisons qui inspirent ce mouvement sont celles des Allemands, des Canadiens-Français, etc, qui veulent conserver leur langue.

Les adversaires diront, peut-être: Mais de ce qui doit se faire par la force des choses, de ce qui, de votre propre aveu, rendrait la desserte des paroisses plus facile, ne vaut-il pas mieux aider l'accomplissement?

La réponse à cette objection n'offre pas grande difficulté. Même en admettant que l'américanisation *complète* soit chose désirable et inévitable, on ne peut admettre la déduction des adversaires. En effet, cette déduction appliquée à la pratique produit les mauvais effets qui ont été décrits. Et c'est surtout dans les commencements que les dangers sont plus grands. Entendons comment Mgr Racine (op. cit., p. 11), répond à cette objection:

« N'allez pas plus vite que l'évolution naturelle des idées. D'ici là, en ne heurtant pas imprudemment les sentiments de la génération présente, en se pliant à ses goûts, conservez sa foi, afin que cette seconde ou cette troisième génération qui, d'après quelques-uns, doit nécessairement parler l'anglais, professe encore le catholicisme. Dans tous les cas, tant que l'émigration du Canada aux Etats-Unis durera sur une échelle aussi considérable qu'aujourd'hui, il est impossible d'amener la masse de la population canadienne à parler l'anglais. Réussiriez-vous à angliciser la jeune génération, vous resteriez toujours en face des personnes âgées et des nouveaux arrivants; et le problème à résoudre serait toujours à recommencer, avec les mêmes difficultés, avec les mêmes dangers pour la foi. Allons, sachons prendre les choses comme elles sont, laissons à

l'avenir ses énigmes, et pour le moment employons les moyens les plus efficaces pour sauver les âmes ».

J'ai dit *même en admettant que l'américanisation complète soit chose désirable et inévitable*, car on peut nier l'un et l'autre. Qu'elle n'est pas inévitable, le prouvent les faits narrés vers la fin de l'adresse de Cahensly (p. 45). Voyons si elle est désirable. Il est bien entendu que nous parlons de l'américanisation *complète*: n'employant que l'anglais pour tout, supprimant dans les écoles l'enseignement de l'allemand, du français, etc., et leur usage à l'église et au foyer paternel; quant aux mœurs, fondant si bien plus de dix races diverses dans le moule américain-irlandais, qu'on ne pourra plus voir de différence.

Telle chose, outre qu'elle est impossible, n'est nullement désirable, car elle est opposée au bien-être intellectuel et moral des membres de la grande République. Il existe des relations très profondes entre la langue d'un peuple et son caractère, sa manière de concevoir les choses, etc.; l'enfant qui, d'après les lois de l'hérédité, est semblable à ses ascendants, se développe mieux, plus complètement et plus normalement, avec la langue maternelle.

Pour l'adulte, la langue maternelle est le grand moyen qui le met en communication avec les autres hommes; si vous lui ôtez ce moyen pour le remplacer par un autre moins adapté... vous comprenez ce qui doit s'ensuivre... Et certains usages sont comme un partie de certains races; ils aident à leur vigueur intellectuelle et morale; enlevez ces usages et remplacez-les par d'autres qui ne pourront immédiatement devenir habitudes, qui ne sont pas d'accord avec le caractère de cette race, et vous aurez nui énormément à ces gens.

Nous faisons apprendre le latin et le grec dans nos écoles à ceux qui veulent embrasser une carrière libérale ou simplement développer normalement leurs facultés. Pourquoi? D'abord comme gymnastique intellectuelle, ensuite

pour les rendre capables de se mettre en communication avec les auteurs qui ont écrit dans ces langues. Ces mêmes raisons valent pour l'étude de l'allemand, du français, etc. Sur les aspects pédagogiques et sociaux de la question, voyez, entre autres, dans *The Review* de St-Louis (19 mai 1904), un article écrit par le Prof. H. M. Ferren et reproduit là; il est intitulé *The bane of monolingualism* (Les détriments du monolinguisme). Voyez aussi l'article dans *The Fortnightly Review* (1 nov. 1905), intitulé: *The gaelic movement and the language question* (Le mouvement gaélique et la question des langues); également celui qui a le même titre dans la même revue (1 février 1906), pris du *Republic* de Boston (1).

---

(1) Il faut dire ici quelque chose de ce mouvement gaélique, qui montre combien le système que nous défendons est d'accord avec la vérité et que les Irlandais, qui ne sont pas ultra-Américains, commencent à dire tout à fait la même chose que les Allemands, les Canadiens-Français, les Polonais, etc. Les Irlandais durent abandonner leur langue propre, nommée langue gaélique, et adoptèrent celle de leurs vainqueurs et persécuteurs. Ils commencent à comprendre que ce fut un grand mal, et il y a, depuis quelques années, un grand mouvement pour le rétablissement de celle langue aux Etats-Unis et surtout en Irlande. Le *Western Catholic* de Chicago du 16 janvier 1904 (article de l'Irlandais Patrick J. Haltigan), rapporte que « la langue gaélique en Irlande est maintenant enseignée dans toutes les écoles, que son étude est encouragée par l'épiscopat et le clergé, aidée par la Ligue gaélique et d'autres institutions patriotiques, poussée en avant par l'ordre enseignant des Frères irlandais des écoles chrétiennes, qu'elle est parlée par presque tout le monde et même récemment reconnue officiellement par le Gouvernement anglais ».

Une chaire de langue gaélique a été établie à l'Université catholique de Washington, et divers autres faits montrent que le mouvement a commencé également aux Etats-Unis. Les raisons apportées pour ce mouvement sont à peu près les mêmes que celles qu'apportaient ou apportent les Allemands, les Polonais, les Canadiens-Français, etc. Ce mouvement, produira certes plus que tous les articles écrits et tous les mémoires présentés au St-Siège sur la question, par les Allemands, les

Concluons par les paroles de Mgr Montgomery, archevêque-coadjuteur de San Francisco, rapportées dans *The Review* (24 septembre, 1903, p. 575) :

« Dans certaines parties des Etats-Unis, on a fait beaucoup de bruit à propos des Allemands qui veulent que leurs enfants apprennent l'allemand. Nous pouvons dire brièvement que la question des langues dans ce pays s'arrangera d'elle-même, pourvu qu'on la laisse tranquille. Dans certaines choses plus on se hâte, plus le tout va mal: la question des langues est de ce nombre. Elle est soumise aux lois de la nature et elle suivra son cours, si les gens la laissent en paix. Je vous assure, mes chers frères, que je ne puis comprendre un père ou une mère qui ne désireraient pas voir leur enfant apprendre leur propre langue. Nous vivons dans un pays qui doit nécessairement devenir un pays de langue anglaise, c'est un fait. L'anglais deviendra la langue de ce pays et aucune puissance humaine ne peut empêcher cela. C'est pourquoi il est avantageux pour vos enfants d'apprendre l'anglais. Ils ne doivent être inférieurs à personne, par suite de leur incapacité à parler l'anglais, qu'ils devraient apprendre parfaitement... Donc, je dis qu'on ne devrait pas agiter la question des langues, qu'on laisse les choses suivre leur cours naturel: elles ne doivent pas être forcées, mais avoir leur croissance spontanée. Il est tout naturel que vous vouliez que vos enfants parlent allemand en famille, et je ne trouve rien de répréhensible en cela ».

---

Polonais, etc.; mais, en attendant, plusieurs évêques irlandais-américains suivent le système qui a été décrit et rejeté.

XVIII.

SOMMAIRE. — *Objection.* Vous vous contredisez. Malgré les grands dangers provenant, d'après vous, de la connaissance de la langue anglaise, vous la faites apprendre aux enfants et même aux adultes.

*Réponse.* Il y a dans la vie des nécessités impérieuses dont il faut tenir compte : et ce n'est pas la connaissance de la langue anglaise en soi qui est dangereuse, mais cette connaissance dans des circonstances spéciales de milieu : absence de prêtres connotationaux, lecture des productions délétères, etc. — Or ces circonstances sont beaucoup modifiées dans le système que tâchent de suivre les Allemands, les Canadiens-Français, etc.

Il est possible qu'on fasse l'objection suivante : Vous vous contredisez en affirmant, d'un côté, que la connaissance de la langue anglaise est chose dangereuse pour la foi, conduisant aux mariages mixtes, à la lecture des productions délétères, etc., et, d'un autre côté, la faisant apprendre aux enfants et même aux adultes.

Nous répondons que cette contradiction n'est qu'apparente. Il vaudrait mieux, sans doute, pour la foi, ne pas apprendre l'anglais du tout, vu que la connaissance de cette langue, dans le cas dont il s'agit, a été la cause partielle de la ruine de millions d'âmes ; mais c'est chose impraticable : il y a dans la vie, outre les exigences spirituelles, d'autres besoins impérieux dont il faut tenir compte. Et qu'on observe que ce n'est pas la connaissance de la langue en soi qui a produit de mauvais effets, c'est cette connaissance dans les circonstances spéciales où se trouvaient et où se trouvent les Allemands, les Canadiens-Français, etc. : avec absence de prêtres parlant leur langue, en contact avec les protestants et les indifférents, etc. Or, ces dangers provenant de la connaissance de la langue anglaise, sont notablement diminués dans le système que suivent (quand ils n'en sont pas empêchés par leurs supérieurs

ecclésiastiques) les races non-irlandaises. Le contact avec les protestants est beaucoup moindre, le milieu exerce une influence moins forte, les mariages mixtes sont évités plus facilement, on lit moins les journaux indifférents, matérialistes, etc. et on lit plus les journaux catholiques, allemands, canadiens-français, polonais, etc.

---

## XIX.

SOMMAIRE. — *Objection.* Les Irlandais, quoique parlant l'anglais, n'ont pas perdu la foi. — *Réponse.* Les Irlandais, qui sont actuellement environ 5,500,000, devraient être environ 26,000,000; des millions donc ont perdu la foi et ont été cause que leurs enfants ne l'ont jamais eue — Les Irlandais ont si bien compris le danger que des gens sérieux parmi eux voulaient le maintien du *brogue* et que maintenant ils rétablissent l'usage du gaélique.

Il est une autre objection que fera peut être quelque lecteur mal renseigné, trompé par certains écrivains qui, dans leur court voyage aux Etats-Unis, n'ont vu que quelques hommes du parti irlandais-ultra-américain et n'ont pas examiné les questions à fond; la voici: Les Irlandais, en si grand nombre aux Etats-Unis, n'y ont pas perdu leur foi et pourtant ils parlent l'anglais.

Nous répondons que cela est absolument faux: diverses statistiques que j'ai sous le yeux montrent que les Irlandais catholiques aux Etats-Unis sont actuellement environ 5,500,000 sur les 13,000,000 environ de catholiques, et d'après les calculs d'hommes sérieux, ils devraient être 26,000,000. Tous les statisticiens ne vont pas jusqu'à 26,000,000, mais ils s'élèvent pourtant assez haut pour donner la certitude que des millions ont perdu la foi et ont été ainsi la cause que leurs descendants ne l'on jamais eue.

Les Irlandais ont si bien compris les dangers qui ont été décrits, que des gens sérieux parmi eux voulaient conserver le *brogue* (V. plus haut pp. 11-13) et que maintenant ils voudraient rétablir l'usage de la langue gaélique (V. plus haut pp. 53-54).

---

XX.

*Omnia quae sequuntur omnino legenda.*

CONCLUSIONS. — Les raisons qui militent en faveur du système que suivent les Allemands, les Canadiens-Français, les Polonais, les Italiens, etc. (lesquels constituent la grande majorité du catholicisme aux Etats-Unis), sont tellement fortes; et les raisons qu'invoquent contre ce système certains hommes, sont tellement faibles, que tout esprit indépendant, libre de toute influence d'amitié, d'intérêt, de race, etc. doit se dire: Les Allemands, les Canadiens-Français, etc. ont la vérité pour eux et les autres sont aveuglés par divers sentiments, diverses craintes, diverses influences. La gloire de Dieu et le bien des âmes exigent que chacun fasse ce qu'il peut pour empêcher la continuation du système de certains Irlandais, évêques, vicaires-généraux, consultants diocésains, etc. Il faut, donc, entre autres choses, que ceux à qui la Providence a confié le soin du choix des évêques, d'abord connaissent bien l'état de choses aux Etats-Unis, comprennent que les âmes se perdent par suite des agissements de certains évêques et autres. Ayant cette connaissance fondamentale, il verront qu'il faut, autant que possible, donner aux Allemands des évêques allemands, aux Canadiens-Français des évêques cana-

diens-français, (1) etc., ils verront qu'il faut que les diverses nationalités aient leurs représentants dans l'épiscopat : cela étant nécessaire pour les raisons générales qui valent dans tous les temps et tous les pays, et pour la raison spéciale qu'aux Etats-Unis il importe de contrebalancer ou mieux d'anéantir l'action nuisible des assimilateurs à outrance.

---

XXI.

Il y a, certes, des difficultés pratiques dans cette affaire : examinons les principales.

En général, les races sont mélangées ; prenons comme exemple le diocèse de Portland, où il y a environ 85,000 Canadiens et 35,000 Irlandais (2). Comment faire pour contenter les deux nationalités et ne méconter personne ?

Nous répondons. Jusqu'ici on a contenté les Irlandais, il est juste de contenter *cette fois* les Canadiens, d'autant plus juste qu'ils sont plus des deux tiers de la population catholique de ce diocèse. Leur dernier évêque était Irlandais, lui et son prédécesseur (moitié Irlandais, moitié nègre à ce qu'on dit) étaient trop entourés d'Irlandais comme consultants, vicaires-généraux, etc.

Le mécontentement des Irlandais serait déraisonnable et injuste ; celui des Canadiens tout à fait raisonnable et

---

(1) Les Canadiens-Français demandent qu'on les traite comme on a commencé à traiter les Allemands, qui déjà comptent plusieurs représentants dans l'épiscopat.

(2) Dans 10 ans et moins, les Canadiens seront 100,000 et les Irlandais peut-être 30,000 : les mariages des Canadiens-Français sont très féconds et ceux des Irlandais, quand ils se marient, le sont peu, comme les statistiques le montrent ; en outre, l'immigration apporte chaque jour de nouveaux Canadiens-Français dans le diocèse de Portland et, d'un autre côté, les Irlandais émigrent ailleurs.

juste, ceux-ci ayant pour eux le nombre et l'absence de Canadiens dans les trois évêques prédécesseurs.

---

## XXII.

A ces raisons ajoutez les suivantes :

Les prêtres canadiens-français, en général, savent assez parfaitement le français et l'anglais, et, ayant l'esprit missionnaire, ils s'adaptent facilement au caractère des autres races et s'en occupent avec beaucoup de zèle ; tandis que les prêtres irlandais ordinairement n'apprennent pas le français (l'allemand, etc.), et, bien que prêtres excellents, n'ont pas l'esprit missionnaire et ne s'adaptent pas facilement au caractère des autres races (1). Pour cette raison aussi, il faudrait dans le cas qui nous occupe, *coeteris paribus*, choisir un Canadien. On pourrait, certes, réclamer plus et dire que, même *coeteris non omnino paribus*, un Canadien convient mieux.

Un principe assez admis, quand il s'agit de choisir un dignitaire, soit ecclésiastique soit civil, est celui de ne pas toujours prendre des hommes qui ont les mêmes vues, le même système d'administration, etc. Ce principe est tout à fait sage. Chacun, en effet, a telles et telles inclinations, connaît mieux telles et telles choses et en ignore d'autres, est plus apte à faire telles et telles réformes, à établir telles et telles œuvres, etc. Si l'on prend toujours des hommes semblables, certaines réformes ne se feront jamais, certains abus s'enracineront de plus en plus, etc. Appliquons tout cela au cas de l'élection de l'évêque de Portland.

---

(1) Ces choses sont connues de tous ceux qui ont étudié ces questions. L'histoire, depuis des siècles, nous montre les missionnaires français partout, elle ne nous montre que peu ou point d'Irlandais.

XXIII.

Une autre objection que quelques-uns, peut-être, feront, c'est que, d'après eux, les Canadiens-Français n'ont pas de candidats aptes.

Je le nie absolument: les Canadiens-Français ont des sujets aussi aptes, pour ne pas dire plus, que les Irlandais, et je parle tant du diocèse de Portland que des Etats-Unis en général et du Canada; depuis plusieurs années j'ai des relations avec les prêtres canadiens et j'ai trouvé parmi eux des hommes intelligents, zélés, pieux, etc. avec lesquels on ferait d'excellents évêques.

*Je vais plus loin, et je dis que, même si les candidats canadiens-français étaient inférieurs aux candidats irlandais, il faudrait encore les prendre pour les raisons générales indiquées jusqu'ici: les Irlandais qu'on choisirait seraient certainement, ou au moins probablement, des ultra-Américains, et de là causeraient les maux décrits; les Canadiens ne causeraient pas ces maux et, grâce à leur esprit missionnaire, ne négligeraient nullement les Irlandais, moins nombreux; et ainsi un Canadien-Français moins capable ferait plus de bien et empêcherait plus de mal qu'un Irlandais plus capable.*

---

XXIV.

Si aucun Canadien n'est sur la *terna* des évêques, on objectera probablement que la chose est impossible. A cela je répons que l'élection n'est pas faite par les évêques de la province; que leur *terna*, pas plus que celle des prêtres, ne doit être considérée comme *electio*, *postulatio* ou *nominatio*, mais comme une simple *commendatio*, qui n'impose aucune obligation au St-Siège (V. Conc. Pl. Balt. II,

n. 103; Coll. Lac., v. III, p. 48). Ni les cardinaux, ni le Pape surtout, chef suprême, supérieur aux prêtres, aux évêques et aux cardinaux, ne sont aucunement liés par la *terna*, et ils l'ont montré plusieurs fois dans ces dernières années. Personne ne peut les critiquer en cela, car, ils usent de leur droit, ils peuvent connaître bien des choses ignorées de leurs inférieurs, et avoir des raisons d'un ordre supérieur que ne pouvaient avoir les prêtres et les évêques auteurs de la *terna*. Ils sont plus impartiaux qu'eux, ont des vues plus étendues et ne sont guère en danger de se tromper que parce qu'on aurait eu l'habileté extraordinaire de les tromper.

---

## XXV.

Quelqu'un m'a objecté que des prêtres et des laïques du diocèse de Portland veulent s'imposer à la Propagande

Je réponds: Moi qui ai reçu d'eux tant de documents, tant de lettres, tant de numéros de journaux, je ne vois rien de cela: je vois des gens qui cherchent ardemment le bien des âmes, qui recourent aux cardinaux et au Pape comme *des fils très obéissants et très soumis à des pères à qui l'on peut se confier et parler à cœur ouvert*. Quelques laïques dans les journaux en parlant contre le parti irlandais ultra-américain, ont parfois employé des expressions indiquant qu'ils ne voulaient plus se laisser dominer, qu'ils voulaient faire valoir leurs droits, etc. Ils veulent dire qu'ils ne veulent plus se laisser dominer par certains Irlandais et qu'ils vont présenter leur cause au St-Siège. Il n'y a, certes, rien d'irrévérencieux envers la Propagande, les cardinaux et le St-Père dans ces expressions; rien qui montre le moins du monde qu'ils veulent s'imposer. Les Canadiens-Français, comme je les connais, ont une *confiance illimitée*

*dans le Souverain-Pontife*, CHEF DE L'ÉGLISE et PÈRE DE TOUS.

On dira, peut-être, que les prêtres et les laïques ne sont pas les électeurs des évêques, qu'ils ne devraient donc pas s'occuper de ces choses. A cela je réponds qu'ils n'ont nullement la prétention d'être électeurs des évêques, mais qu'ils usent d'un droit que l'Église leur accorde, à savoir, celui de présenter humblement au St-Siège l'exposé de leurs besoins, de leurs craintes, de leurs désirs. Qu'on se rappelle la grande partie qu'eurent les fidèles dans l'élection des évêques jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle.

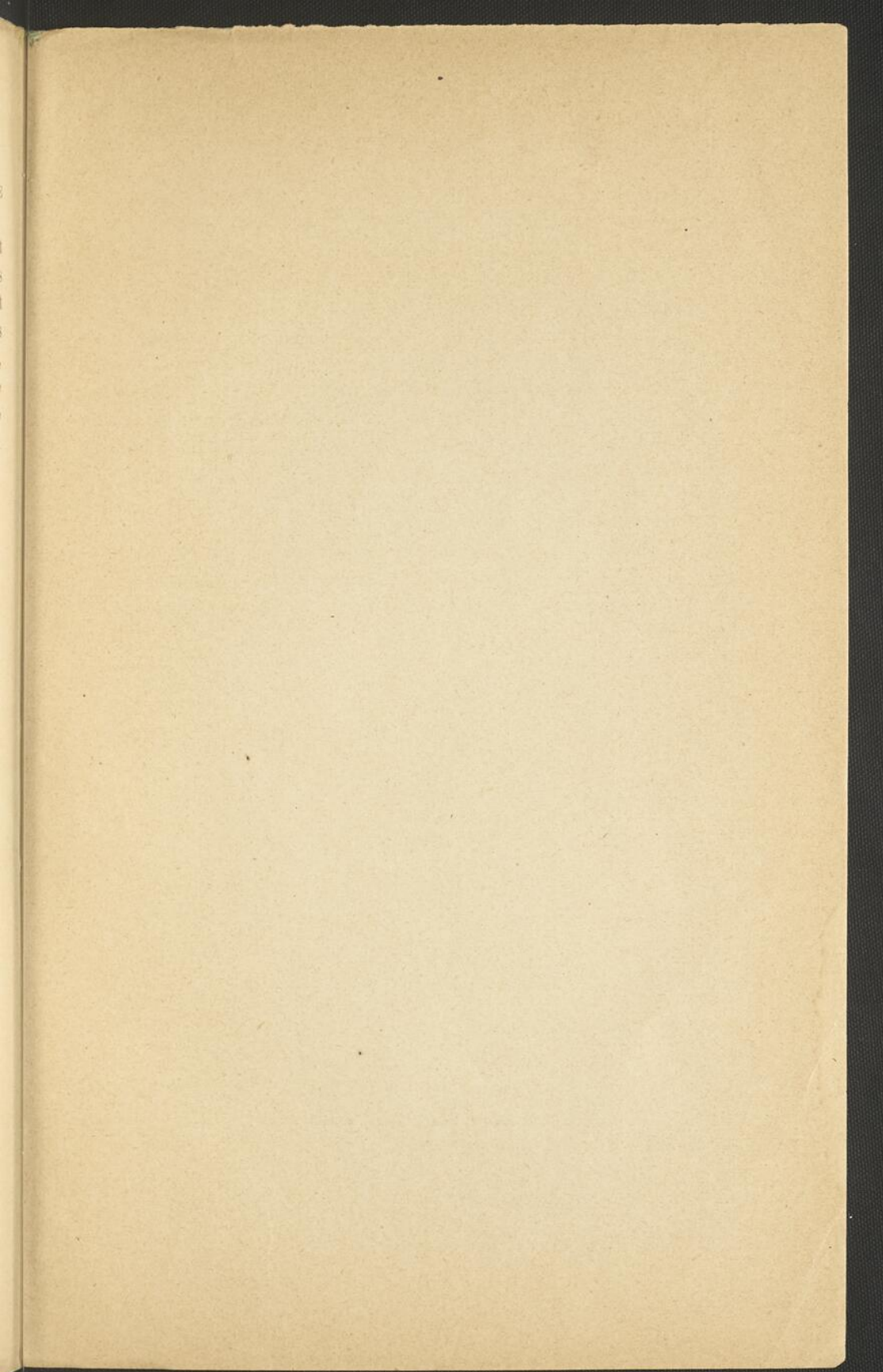
*Pour la gloire de Dieu, le bien des âmes, le triomphe de la vérité et de la justice, je sou mets très humblement le présent mémoire à Sa Sainteté Pie X, aux Eminentissimes Cardinaux et à leurs Conseillers.*

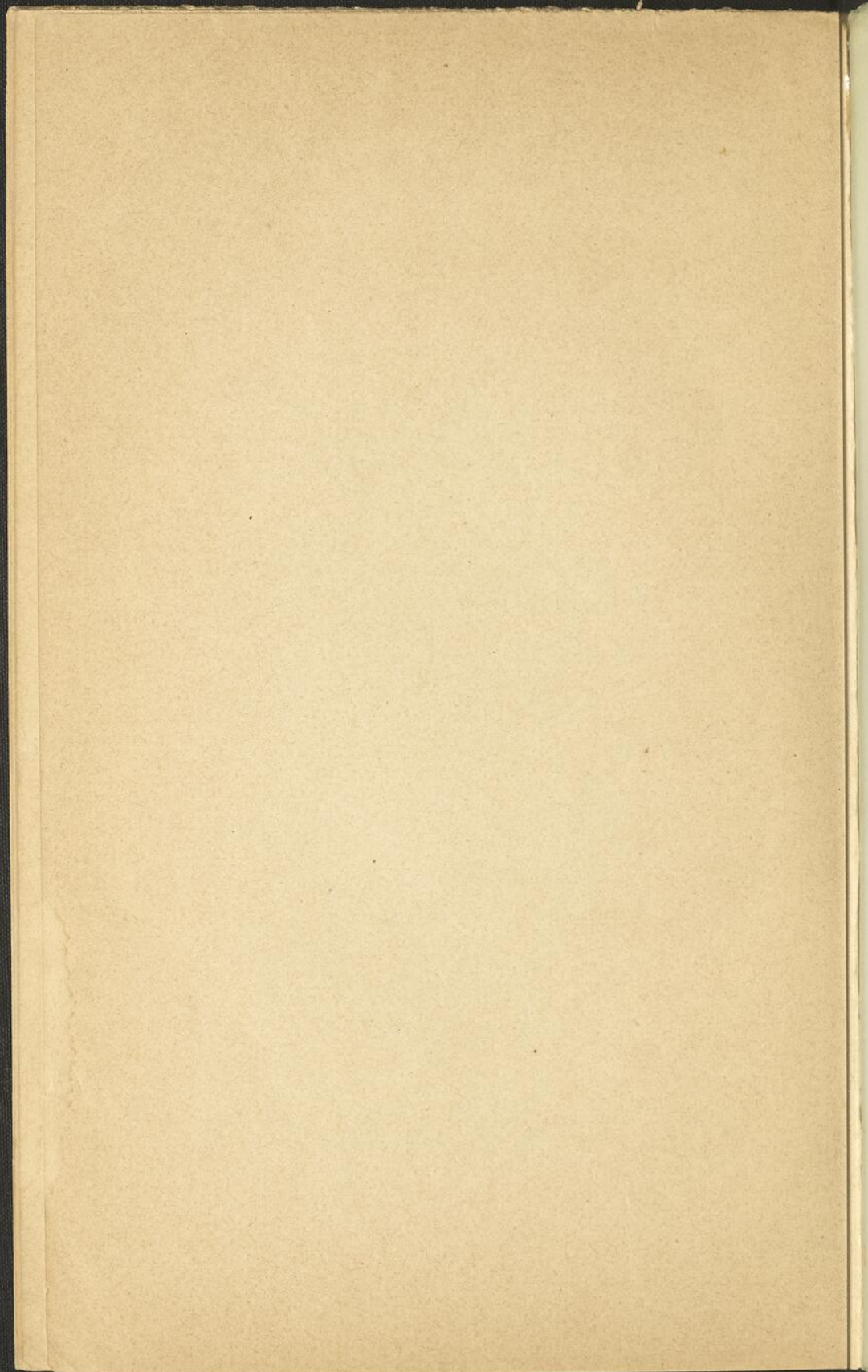
Rome, le 1<sup>er</sup> juin 1906,

J. B. GENIESSE.

---

Ce mémoire ne porte pas *d'imprimatur* : vu sa nature, au jugement de personnes compétentes, il n'en a aucunement besoin.





BIBLIOTHÈQUE  
DECEP DE ST-LAURENT

BNQ



C000260785